



MONDE
Le bras de fer bolivien
Page B 2



SOCIÉTÉ
Que reste-t-il de nous ?
Page B 3

CAHIER
B

PERSPECTIVES

Au chevet de la forêt

Les idées pour préserver la ressource ont été nombreuses au Sommet du secteur forestier, mais qu'en adviendra-t-il ?

« Désormais », voilà le mot clé de la conclusion du Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois. Face à une crise comme on n'en a jamais vu, on se serre les coudes en impliquant cette fois tous ceux qui jouent un rôle dans l'univers forestier. Le Sommet a pris fin dans une unanimité qui semblait impossible à atteindre. On dit parfois que le diable est dans les détails, c'est la suite des événements qui sera vraisemblablement la plus importante et la plus cruciale.

CLAUDE TURCOTTE

Le Sommet sur l'avenir du secteur forestier qui a eu lieu cette semaine à Québec a été un événement unique dans toute l'histoire de la foresterie québécoise. Pour la première fois, tous ceux qui s'intéressent à la forêt avaient été conviés à cette réunion. Tous sont venus, sauf un, soit le gouvernement fédéral, qui assure préparer une intervention, laquelle viendra un jour, sans doute en vue d'un impact électoral dans des régions que le parti au pouvoir convoite en vue d'obtenir une majorité parlementaire, si jamais l'occasion finit par se présenter.

Cette absence a été vivement ressentie et exprimée par deux intervenants majeurs, Claude Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, et René Roy, secrétaire général de la FTQ. Les deux ont tenu des propos cinglants. « Trois ministres fédéraux avaient été invités, mais malheureusement, ils ne sont pas là. Je veux leur dire en mon nom et au nom des travailleurs et de l'industrie que le gouvernement fédéral devra aussi se commettre. Son silence a assez duré. On ne peut pas attendre au printemps prochain. Je pense aux gens qui attendent et il faut des réponses pour les fêtes », a insisté le ministre. Or, les fêtes commencent dans une semaine! Faut-il croire au père Noël? Pour sa part, M. Roy a sommé le gouvernement fédéral de prendre ses responsabilités. « La clé de cette crise est à Ottawa. C'est là qu'est l'argent, c'est là aussi qu'est l'inertie. Il faut unir nos efforts pour forcer le gouvernement Harper à intervenir », a conclu ce représentant de la FTQ, laquelle avait failli ne pas se présenter au Sommet, parce qu'elle n'entrevoit aucune mesure concrète pour les milliers de travailleurs victimes d'une crise forestière sans précédent. Ce fut en effet le cas.

Contents

En dépit de cette absence, le Sommet a quand même été une réussite inespérée, au point où certains des participants, à commencer par M. Béchard, semblaient avoir la tentation de se pincer pour vérifier s'ils ne rêvaient pas. Il y a eu à cette grande table de discussions pendant deux jours des intervenants qui, depuis de nombreuses années, étaient à couteaux tirés, par exemple, les compagnies forestières et les environnementalistes. Il y a eu aussi les Premières nations, parfois en conflit avec les communautés blanches, parfois avec les compagnies. « Pour une rare fois, les Premières nations n'ont pas été oubliées. C'est grandement apprécié. Nous sommes très à l'aise avec plusieurs engagements. Nous n'avons rien contre l'industrie, ni contre les syndicats », a déclaré Gilbert Dominique, du Conseil des Montagnais du Lac St-Jean.

Le plus extraordinaire, c'est que tout le monde est reparti content, à des degrés divers sans doute, mais néanmoins heureux de voir cette réunion se terminer sur des perspectives d'un dialogue futur harmonieux et fructueux. « Je suis particulièrement fier que les partenaires du Sommet aient convenu de se donner une vision commune, capable de motiver les travailleurs et les communautés à surmonter la crise qui prévaut actuellement dans le secteur, et ce, tout en s'inscrivant dans les principes du développement durable », a déclaré Denis Brière, président du Sommet et recteur de l'Université Laval.

M. Brière a lu une déclaration endossée par les participants qui comprend plusieurs éléments et consensus. On peut lire dans cette déclaration des phrases comme celle-ci: « Le Québec n'a pas les moyens de voir s'étioiler son industrie forestière de même que les emplois et les communautés qui y

sont liés. Une période de consolidation est inévitable. Nous pouvons compter sur une industrie responsable par sa transparence, son engagement à créer de la valeur et sa volonté à mettre en œuvre de nouveaux modèles d'affaires. Le drame des pertes d'emplois et de la fragilisation des communautés accompagnant la consolidation doit être atténué par des actions visant à se préparer pour la reprise. Il importe d'habiliter les travailleurs à participer à l'amélioration de la compétitivité. Il y a là une occasion d'augmenter les compétences des travailleurs et de les rendre plus polyvalents ».

Et il y a cette autre phrase: « S'il n'y a pas d'industrie sans forêt, l'industrie doit évoluer pour mieux tirer avantage des attributs du bois et des propriétés environnementales de la forêt. Les participants au Sommet proposent aux Québécois de relever le défi de doubler la valeur tirée de la forêt d'ici 25 ans. Ils invitent à profiter d'une expertise mondialement reconnue pour développer une industrie fournissant des réponses aux besoins des consommateurs. Ils reconnaissent l'importance de lier l'avenir du secteur à la problématique des changements climatiques tout en préservant la biodiversité des forêts. En pratique, cela signifie qu'ils s'entendent pour réaliser l'établissement en 2008 du réseau d'aires protégées sur 8 % du territoire. Ils conviennent aussi de généraliser la certification forestière afin de continuellement améliorer leur performance environnementale et d'éclairer le choix des consommateurs ».

« M. Béchard a d'ores et déjà annoncé que les consensus du Sommet feront partie du livre vert, soit, mais il faudra qu'il aille beaucoup plus loin »

Des réticences au départ

Il y a eu 400 participants à ce Sommet et 15 signataires à la déclaration, dont le président d'honneur, Alban D'Amours, du Mouvement Desjardins, et M. Brière. Les autres signataires représentaient différents organismes et regroupement: le milieu universitaire, le gouvernement, l'industrie, les organismes de recherche, les Premières Nations, les producteurs de la forêt privée, le monde municipal, les groupes environnementaux, les professionnels et praticiens du milieu forestier, les

gens de la faune et du récréotourisme, les coopératives forestières, les sociétés d'aménagement forestier et les centrales syndicales.

L'organisation et la présentation de cet événement n'a cependant pas été une sinécure. Ce fut d'abord l'idée de quatre partenaires, soit le Conseil de l'industrie forestière (Guy Chevette), la Fédération québécoise des municipalités (Bernard Généreux), la FTQ (Henri Massé), et enfin la Fédération des coopératives forestières (Jocelyn Lessard). Il y a eu au départ de nombreuses réticences à cette initiative. Le sous-ministre Normand Bergeron a avoué que, même au gouvernement, tout le monde n'était pas d'accord. Certains craignant évidemment que cette réunion tourne en foire d'empoigne, au risque pour le gouvernement d'en faire les frais. Quoi qu'il en soit, sous le leadership de M. Brière et de l'Université Laval, les travaux préparatoires se sont poursuivis pendant 14 mois avec la participation de 150 groupes et entreprises. Plusieurs ont confessé que l'enfantement fut par moments douloureux. Il y a peut-être eu parfois des envies d'avortement, mais la crise forestière était tellement sérieuse qu'il fallait absolument aller de l'avant avec le projet.

Et puis après ?

Le Sommet a eu lieu. Que se passera-t-il à partir de maintenant? Vincent Gerardin, parlant au nom du regroupement environnemental, a eu cette réponse: « Nous sommes des sherpas. Nous avons bâti un premier camp de base d'où la forêt

VOIR PAGE B 3: FORÊT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tout le monde est reparti content du Sommet sur la forêt.



Gestion de projets

Inscrivez-vous à notre populaire programme en gestion de projets! Cette formation pratique s'adresse aux gestionnaires et professionnels qui désirent suivre un programme approfondi. Les cours sont offerts une fois par semaine, en soirée, commençant le 7 janvier 2008. Le contenu de ce programme est conforme aux normes reconnues internationalement par le Project Management Institute (PMI®).

■ (514) 398-5454 | www.mcgill.ca/conted-general

Cours intensifs de langues

► Début des cours : 3 janvier 2008
► Groupes restreints vous permettant de partager une expérience d'apprentissage unique avec des étudiants d'ici et d'ailleurs

► Cinq niveaux (de débutant à avancé)
► Programme menant au Certificat de compétence en anglais de McGill ou au Certificat de compétence en français de McGill.

(514) 398-1212 (programme d'anglais)
(514) 398-1202 (programme de français)



McGill
Centre d'éducation permanente

PERSPECTIVES



Gil Courtemanche

Mulroney, le faux naïf

Qui a dit: «l'argent n'a pas d'odeur»? Je ne le sais pas, mais il se trompait. Très souvent l'argent possède une sale odeur, surtout l'argent comptant qu'on reçoit dans des enveloppes jaunes ou brunes. Des sales couleurs aussi.

Des centaines de limiers du fisc scrutent les comptes des restaurants, des entreprises de construction ou de rénovation, des déménageurs, des antiquaires. Ils cherchent à découvrir si ces commerçants ne font pas une partie de leurs affaires en argent comptant, ne trafiquent pas un peu les factures et oublient un peu la TPS et la TVQ. Combien de fois se fait-on offrir de payer comptant en échange d'un rabais sur le salaire horaire du déménageur ou de 14 % de taxes qui disparaissent? Cela est pratique courante et, pour les deux protagonistes, le commerçant et le client, l'idée est de ne pas payer de taxes ou d'impôt et de garder la transaction secrète. L'argent comptant ne laisse pas de trace quand on le conserve dans sa poche et qu'on le dépense parcimonieusement si on en a beaucoup. On peut aussi confier ces billets chéris à un coffre-fort ou un matelas.

Brian Mulroney est un homme brillant, intelligent, qui possède une haute estime de lui-même et qui croit à tort qu'il est, après John MacDonald, le plus grand premier ministre du Canada. C'est aussi un homme d'apparence et de séduction, un avocat qui a débuté dans les années 1960 dans un des plus prestigieux bureaux de Montréal, Ogilvie, Renault. Autrement dit, M. Mulroney n'est pas un ignorant. Il connaît le monde, surtout le grand, et sait comment le grand monde dont il fait partie fonctionne. Le seul défaut dont il est assurément privé, c'est la naïveté.

Voilà donc, jeudi, que cet homme qui veut laver son honneur se présente humblement devant le comité des Communes qui enquête sur les sommes qu'il a reçues de M. Schreiber, un monsieur retors qui ne cesse de se contredire. En fait, il ne se présente pas humblement. Il le fait en grande pompe, entouré de sa femme et de ses enfants pour attirer la galerie. Son porte-parole, Luc Lavoie, avait dit que l'ex-premier ministre avait des problèmes d'argent. M. Mulroney le nie emphatiquement. Il s'explique sur les «grandes erreurs de sa vie», dont la plus grande est d'avoir accepté 75 000 \$ en coupures de mille dollars, et cela trois fois. Voilà un homme qui connaît le monde, un avocat habitué des litiges et des pratiques commerciales qui empêche 75 billets de mille dollars et les dépose, les cache, les camoufle (on ne le sait pas) dans un coffre-fort à la maison. A New York, ce sera dans un coffre de sûreté.

Serge Ménard souligne avec raison, excellent procureur qu'il fut, que cela peut avoir l'apparence d'une transaction illégale ou illicite. L'explication de l'homme du monde, de celui qui fréquente les grands depuis qu'il est tout petit, qui fut président d'Iron Ore, une grande compagnie dont le siège social était (sauf erreur) à Chicago, est absolument renversante. Schreiber, qui représente l'entreprise allemande Thyssen, lui explique que c'est ainsi qu'il fait des affaires. Il paie toujours comptant, et M. Mulroney accepte cette explication et range les billets de mille dans son porte-documents. L'avocat, l'ancien président d'Iron Ore, l'ancien premier ministre sait fort bien que les choses ne se passent pas ainsi dans ce monde, sauf que... Thyssen, ce n'est pas un resto qui vous propose de payer comptant pour éviter les taxes, c'est une des principales entreprises sidérurgiques au monde. Thyssen, maintenant fusionnée avec Krupp, a un chiffre d'affaires qui dépasse les 50 milliards de dollars. Ces gens-là, M. Mulroney le sait quand il accepte l'enveloppe, paient par chèque quand ils envoient un consultant ou un représentant. Sauf... sauf si...

Toutes ces entreprises possèdent des caisses noires qui servent à effectuer des transactions qui doivent demeurer secrètes pour cause d'illicéité ou de scandale possible. Et généralement, la personne engagée accepte de l'argent comptant si elle souhaite elle aussi que l'échange ne laisse pas de trace. M. Mulroney, qui a vécu toute sa vie dans cet univers, savait tout cela. D'ailleurs, si l'ancien premier ministre n'avait pas souhaité que tout cet argent n'ait pas d'odeur, il l'aurait déposé dans son compte de banque, l'aurait déclaré à l'impôt à la fin de l'année en cours. Il ne l'aurait pas enfermé dans des coffres. S'il avait été absolument convaincu que le travail qu'on lui proposait était légitime, que la rémunération était juste, il l'aurait incluse dans ses déclarations de revenus. Ce n'est que quelques années plus tard qu'il le fit. Et il a eu cette outrecuidance qui le caractérise si bien de dire qu'il fut généreux avec le fisc puisqu'il déclara les trois paiements cash comme des revenus sans en soustraire les dépenses de ses voyages à travers le monde.

Mais cette déclaration tardive au fisc correspond à peu près au moment où M. Schreiber a été mis en accusation en Allemagne, pour fraude et corruption. Le petit gars de Baie-Comeau se souvient soudainement qu'il a reçu 225 000 \$ de cet homme qui, pour se défendre, sortira peut-être tous ses secrets. Oups! Quel trou de mémoire! C'est vrai, l'ancien premier ministre a fait la pire erreur de sa vie. Il a accepté de l'argent dont il savait fort bien qu'il provenait d'une caisse occulte de Schreiber, de l'argent qu'il a tenté de cacher et qu'il n'a pas déclaré à l'impôt, sauf quand il y fut forcé par les circonstances. Je ne peux bien sûr le prouver devant un tribunal, mais en tant que citoyen, c'est ce que je crois profondément. Dans le monde de Brian Mulroney, on ne croit pas que les règles s'appliquent de la même manière aux riches et aux gens ordinaires. Les règles, elles existent pour les commerçants qui demandent ou acceptent un paiement comptant.



Brian Mulroney

Los gamonales contra los Indios?

Le bras de fer bolivien

La confrontation entre le pouvoir et l'opposition se cristallise autour du projet de constitution

JEAN-PIERRE LEGAULT

La Constitución! C'est la nouvelle épine au pied du président de la Bolivie, Evo Morales, qui fait face ces jours-ci à la crise la plus sévère depuis des lustres, au point où des départements de la «demi-lune», les régions les mieux nanties du pays, menacent d'imposer à La Paz leur propre forme d'autonomie. Certains parlent de démembrement du pays, d'autres de régime dictatorial, les accusations fusent de toutes parts, pour certains ce qui est légal ne l'est pas, pour d'autres ce qui est illégal ne l'est pas. Et même, «on ne veut pas du communisme».

Deux ans après l'élection de Morales, avec plus de 53 % du vote, personne ne sait vraiment ce qu'il adviendra au cours des prochains jours. D'un côté, le gouvernement entend adopter la Constitution dès aujourd'hui; de l'autre, quatre départements veulent adopter leur propre loi sur leur autonomie! Cette crise couvait depuis la prise du pouvoir par le MAS (Movimiento al socialismo), dirigé par un indigène.

A l'origine de ce dernier conflit d'une liste qui s'allonge au fil des mois: l'adoption, il y a une semaine, par l'Assemblée constituante, d'un projet de constitution en l'absence des représentants de l'opposition. Lorsqu'il sera en vigueur, ce projet transformera radicalement la vie du pays. En tout, 400 articles! En comparaison, la Constitution canadienne de 1982 en comprend 61 et une annexe.

En peu de mots, le texte vise l'instauration d'une société plurielle en regard de la politique, de l'économie, du juridique et de la langue. La Magna Carta veut établir un Etat libre, autonome, souverain, interculturel et instaure un régime de démocratie participative. On veut rompre avec le passé et se donner un pays inclusif, mettant ainsi fin à 500 ans d'oppression de la majorité.

L'autonomie

Mais la Constitution, qui reconnaît l'autonomie pour les autochtones, ne définit pas l'autonomie départementale. Avec Santa Cruz comme chef de file, quatre départements, tout en rejetant la nouvelle Constitution, mènent une bataille pour imposer unilatéralement leur projet d'autonomie défini par des similes assemblées constitutives composées de notables non élus des régions et «qui agissent comme un véritable pouvoir politique», précise Stéphanie Rousseau, de l'Université Laval.

Lorsque Morales a lancé les travaux de la Constituante, il ne faisait que répondre aux engagements annoncés par les gouvernements précédents, qui ne les avaient cependant jamais mis en application. Dès le début des travaux, le manque de préparation et un certain flou entourant les règles à suivre ont donné prise à l'opposition.

«Ces ambiguïtés ont ralenti les travaux de la Constituante», explique Jennifer Cyr, spécialiste américaine de l'Amérique du Sud. De plus, cela a ouvert un espace dans lequel s'est engouffrée l'opposition [le parti Podemos et les comités civiques des provinces de l'Est] pour exploiter certains thèmes, comme l'autonomie régionale et les investissements. Le gouvernement s'est pour sa part servi de l'appui des mouvements sociaux pour contrer cette opposition. Et en définitive, cette situation a affaibli le «momentum» de l'Assemblée.»

Mais la question de la nouvelle Constitution n'est qu'un prétexte. La crise couvait depuis l'élection de Morales, qui a constitué un inélégant pied de nez aux élites politiques traditionnelles. Et le président a réussi son pari d'accroître la rente gazéière et pétrolière du pays tout en conservant les investissements étrangers dans ce secteur, au grand dam de l'opposition.

Tout au long des travaux de la Constituante, les comités civiques des départements de l'est du pays ont été très actifs. Les cas d'intimidation, d'incendies de propriétés, de menaces foisonnent. Même la représentante à Santa Cruz du Defensor del pueblo, le responsable du respect des droits de la personne au pays, a été qualifiée de traître dans les journaux locaux.

Ces comités représentent l'oligarchie et les proprié-



DAVID MERCADO REUTERS

Des partisans du président Morales devant l'édifice où s'est réunie la Constituante cette semaine à Oruro.

taires terriens, péjorativement appelés gamonales, et se vêtent du drapeau démocratique pour empêcher les changements. La récente loi sur la réforme agraire a vivifié l'opposition déjà déterminée. Cette loi permet à l'Etat de récupérer les terres inutilisées.

Des exemples

Dans le département de Santa Cruz, 15 familles possèdent un demi-million d'hectares de terre. Dans le Beni, 10 familles contrôlèrent, selon le ministère, un autre demi-million d'hectares. Dans le Pando, neuf familles possèdent près de 800 000 hectares.

Le président du comité civique du département de Santa Cruz, Branko Marinkovic est toujours très actif dans l'opposition aux politiques de La Paz. Il fait partie de cette famille accusée par le ministère de la Terre de s'être approprié, grâce à des «relations douteuses» disons, 26 000 hectares de terres.

«Il arrive que les comités civiques soient hors de contrôle», constate le Defensor del pueblo, Waldo Albarracín. Mme. Rousseau ajoute que «les comités civiques engagent des jeunes» pour accomplir diverses tâches. Il y a même l'Union juvenil cruceña, un genre de milice, qui ne se gêne pas pour faire valoir son point de vue.

Et c'est dans ce contexte que la «population immigrante», composée surtout d'indigènes du nord du pays, regarde les événements évoluer en évitant de se manifester. «Les gens sont terrorisés», nous dit une source qui veut conserver l'anonymat. Ils n'osent pas sortir pour manifester leur opposition au gouvernement provincial.»

Et dans un pays où le rapporteur de l'ONU pour les droits de la personne et les libertés fondamentales des indigènes, Rodolfo Stavenhagen, a dénoncé la semaine dernière le racisme et la discrimination dont la majorité de la population est victime, il était pour le moins incongru d'entendre Juan Carlos Urenda, un ardent défenseur de la province de Santa Cruz et avocat du comité civique de la région, déclarer à la presse que «Santa Cruz est dans l'obligation de rédiger son projet parce que le projet de constitution du gouvernement est raciste.»

Le defensor del pueblo, M. Albarracín, ne s'est pas gêné, lui, pour déclarer cette semaine que, «malheureusement, ceux qui appuyaient les dictatures se sont transformés en grandes étoiles de la démocratie», évitant toutefois de montrer du doigt qui que ce soit.

Que se passera-t-il maintenant, au cours des pro-

chaines heures même? «Difficile à dire», ont unanimement répondu nos interlocuteurs.

Essoufflement?

Le directeur de l'agence de presse Bolpress, Miguel Lora, ne peut cependant s'empêcher de constater que «certains indices» tendent à montrer que le mouvement d'opposition est à bout de souffle. Peu après que Branko Marinkovic eut annoncé que le département serait autonome le 15 décembre, une manifestation d'appui a dû être changée d'endroit et s'est déroulée à la Plaza 24 de Setiembre, le nombre de personnes qui se sont présentées étant beaucoup moindre que prévu.

Plus, il y a environ un mois, un groupe d'intellectuels du département de Santa Cruz s'est allié à des gens de la classe moyenne pour former le groupe de pression Cruceños en la defensa de la democracia et a publié un manifeste. «C'est la première fois que l'on voit clairement une opposition à Santa Cruz», dit M. Lora. De plus, nous indique-t-on, les mouvements sociaux du département commencent à réagir et à organiser la résistance aux projets de l'oligarchie.

Pour le moment, tous croisent les doigts et espèrent que la violence n'éclatera pas. Les appels au dialogue fusent de toutes parts, le gouvernement de Morales n'a de cesse d'appeler à la négociation les départements récalcitrants.

Morales, fait rarissime, a reçu l'appui du département d'Etat américain, qui a salué le projet de constitution comme «un pas important pour le progrès de la démocratie et le développement de la justice sociale». La semaine dernière, Morales a de plus reçu l'appui des chefs d'Etat de la zone du Mercosur, les pays voisins de la Bolivie.

Et, aujourd'hui, il reçoit le Brésilien Lulla da Silva quelques heures, officiellement pour discuter énergie. Demain, ce sera au tour de Michelle Bachelet, présidente du Chili, de rencontrer Morales.

«Morales est très fort au plan politique», conclut Jennifer Cyr. «Il sera intéressant de voir la réaction des électeurs au projet de Constitution. Mais les récents événements démontrent que Morales a encore la force pour tenir tête à l'opposition avec succès.»

«La Bolivie constitue un laboratoire extraordinaire pour observer la mise en place et le développement de la démocratie.» Le politologue bolivien Carlos Toranzo ne pensait sûrement pas si bien dire, il y a quelques années, au vu des événements qui s'y précipitent maintenant.

Le Devoir

Un appui conditionnel des pays occidentaux

Kosovo: point de non-retour

La séparation de la province de la Serbie est maintenant inéluctable

GUY TAILLEFER

Bricolage diplomatique de la dernière chance dans la poudrière des Balkans pour tenter de faire officiellement avaler aux Serbes le passage inévitable du petit Kosovo à l'indépendance. Les événements se bousculent depuis l'échec définitif, consommé il y a une semaine, des négociations sous médiation internationale entre le gouvernement serbe et les Kosovars albanais.

La séparation du Kosovo du reste de la Serbie, sous une forme ou une autre, ne fait plus aujourd'hui le moindre doute. «Inéluctable», répète Washington. D'autant que la petite province est déjà, de facto, indépendante. Ne peut plus durer, ont fini par accepter les Occidentaux, la procrastination affichée par la communauté internationale autour du débat sur le statut du Kosovo, placé sous protectorat onusien depuis la fin, il y a huit ans, de la guerre «humanitaire» lancée par l'OTAN contre Belgrade. Reste à en gérer le cadre et les conséquences et à éviter que l'opposition viscérale de la Serbie à l'indépendance kosovare ne débouche sur une nouvelle flambée de violence. Ce qui n'est pas un mince défi: le Kosovo, un territoire grand comme l'Île-du-Prince-Édouard, fait l'objet de conflits et de revendications ataviques qui remontent au XIV^e siècle.

Dans un premier temps, les États-Unis et les Européens ont obtenu ces derniers jours de l'ex-chef de la guérilla kosovare Hashim Thaci, mandaté pour devenir premier ministre du Kosovo, que soit repoussée, au moins jusqu'à fin janvier 2008, la proclamation unilatérale d'indépendance que Pristina, dans la foulée de la rupture consommée avec Belgrade, menaçait de faire dès la fin de l'année. La promesse devrait tenir: l'appui occidental aux projets de Kosovars leur est trop essentiel pour qu'ils osent le mettre en péril.

En fait, le report vise surtout à créer des conditions propices en Serbie, où une présidentielle hâtive vient d'être déclenchée pour le 20 janvier, avec possibilité d'un second tour le 3 février. Que le Kosovo déclare son indépendance dans l'intervalle et cela favoriserait, craint-on à juste titre, une poussée ultranationaliste du Parti radical, héritier politique de feu Slobodan Milosevic. Le dessein est en conséquence de donner un coup de main aux forces pro-européennes emmenées en rang plus ou moins serrés par le président Boris Tadic face à un électorat pour lequel la question kosovare continue de déclencher des réactions épidémiques. Les Occidentaux ont fait, avec succès, le même jeu aux législatives serbes de janvier dernier.

«La situation au Kosovo est comparable à celle de certains des pays les plus pauvres d'Afrique»

Prendre le relais de la MINUK

Au demeurant, ces forces démocratiques se livrent en partie à un fragile exercice de prestidigitation, écartelées qu'elles sont, comme le commun des Serbes, entre le désir de devenir européens, une carte que l'Union européenne brandit à répétition pour leur faire avaler la pilule de la séparation, et l'espoir vain de conserver le Kosovo en lui reconnaissant une «autonomie substantielle» à l'intérieur de ses frontières. Personne n'osera le dire ouvertement, mais il est acquis, vivement, que le gouvernement serbe se résigne à la sécession.

Indépendance, autonomie, sécession? Le débat parmi les Serbes comporte certains accents canado-québécois. De quel droit voudra-t-on alors interdire à la minorité serbe du Kosovo de s'en séparer pour continuer de faire partie de la Serbie? Comme si le conflit n'était pas assez envenimé, les 100 000 Serbes du Kosovo habitent une petite région collée à la Serbie au nord de la province, où ils vivent dans un état de partition de fait.

Les risques de dérives violentes sont les plus grands à Mitrovica, divisée par la rivière Ibar entre communautés serbe et kosovare, où de sanglants affrontements ethniques ont éclaté en mars 2004.

Obstacle additionnel: l'opposition catégorique de la Russie, alliée de Belgrade, à l'indépendance. Pour contourner le blocage russe au Conseil de sécurité de l'ONU, Américains et Européens sont à mettre au point un montage diplomatique complexe prévoyant l'effacement de la Mission d'administration des Nations unies au Kosovo (MINUK) au profit d'une «indépendance supervisée» qui ose à peine dire son nom, sous l'égide d'une imposante mission civile et policière de l'Union européenne. Réunie en sommet, l'UE en a tracé les contours hier à Bruxelles. Le montage est fragile: des pays comme la Grèce, l'Espagne et la Roumanie craignent les répercussions d'une indépendance kosovare sur d'autres mouvements séparatistes en Europe.

Les défis économiques, politiques et sécuritaires qui attendent les Européens au Kosovo sous ce scénario sont dantesques. Plus de trois milliards de dollars ont été engloutis depuis 1999 dans la MINUK, une mission dont le bilan est pourtant «désastreux», affirme le spécialiste Nicolas Lemay-Hébert, de l'université Princeton, à Boston. «La situation au Kosovo est comparable à celle de certains des pays les plus pauvres d'Afrique», déclarait en juillet dernier le haut fonctionnaire onusien Ad Melkert, du Programme des Nations unies pour le développement. Taux de chômage supérieur à 50 %, taux de mortalité infantile particulièrement élevé, piètre système d'éducation... La communauté internationale n'a pas réussi à faire décoller la région économiquement. Faute d'une véritable stratégie de développement, préviennent plusieurs, le Kosovo risque fort de demeurer encore longtemps un baril de poudre, indépendance ou pas.

Le Devoir

PERSPECTIVES

Les accommodements raisonnables

Ce qu'il reste de nous

Charles Taylor et Gérard Bouchard s'attaquent maintenant à la rédaction de leur rapport

D'où vient la commission Bouchard-Taylor? À quoi a-t-elle servi? Où s'en va-t-elle? Petit bilan rétrospectif maintenant que les consultations sont terminées et que les coprésidents commentent la rédaction de leur rapport.

STÉPHANE BAILLARGEON

Quand c'est fini, ça recommence. «Charles et moi débutons la rédaction du rapport en fin de semaine», confiait le coprésident Gérard Bouchard en arrivant hier matin au Palais des congrès de Montréal pour y passer une dernière journée à entendre des témoins de la commission sur les accommodements raisonnables. Les employés de l'exercice de cinq millions de dollars organisaient une petite fête hier soir. M. Bouchard n'a pas précisé si le cocktail dînatoire se déroulerait autour d'un sapin de Noël, d'une menora ou d'un calumet de la paix.

«Charles et moi...» La formule a été utilisée jusqu'à plus soif depuis quatre mois par le sociologue de l'Université du Québec à Chicoutimi pour inclure son partenaire-philosophe, le non moins célèbre Charles Taylor. Ensemble, depuis septembre, le tandem a reçu et examiné près de 1000 mémoires et reçu plus de 3300 participants à 22 forums des citoyens. Au cours de la dernière année, ils ont aussi entendu à huis clos six groupes de réflexion, 19 associations ou organisations (des CLSC par exemple), 30 groupes de citoyens et pas moins de 77 experts et leaders d'opinion.

Les propos et confidences tiennent sur des dizaines de milliers de pages et des centaines d'heures d'enregistrement. Le Québec en entier a passé l'automne en auto-examen sur le divan des bons docteurs-présidents. L'exercice a largement débordé le strict cadre des «accommodements et différences» pour finalement permettre de composer un portrait panoramique des grandeurs et misères de l'intégration à la québécoise.

Tout ça pour ça

En dévoilant la création de la commission le 8 février dernier, le premier ministre Jean Charest demandait officiellement au duo de «dresser un portrait des pratiques d'accommodements raisonnables», d'analyser «des enjeux qui y sont associés» et de «mener une vaste consultation sur le sujet». Habités aux grandes synthèses, les superintellos ont choisi d'étendre au maximum la compréhension de leur tâche pour faire des accommodements «le symptôme d'un problème plus fondamental concernant le modèle d'intégration socioculturelle qui a cours au Québec depuis les années 1970», comme le dit le document de consultation.

La population n'en pensait pas moins, comme l'a répété l'himalaya de documents déposés par les organismes, les institutions et les citoyens. Toutes les pierres ont été retournées, pour reprendre une autre expression chère au coprésident Bouchard, de sorte qu'un portrait général du «vivre-ensemble» à la québécoise, ici et maintenant, se dessine effectivement.

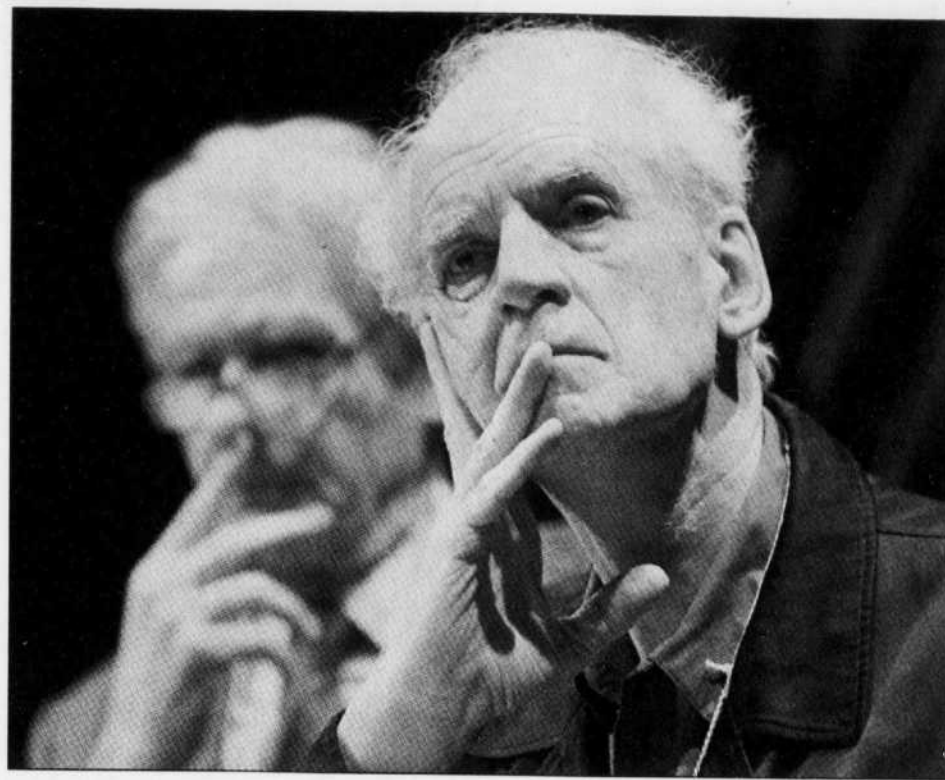
Lequel, au fait? De quoi pourrait bien parler le rapport à venir?

Le contexte sociopolitique et médiatique de création de la commission a souvent été critiqué par les participants aux échanges et il serait donc étonnant que le texte élude cet aspect. D'innombrables mémoires et encore plus de témoignages ont égrainé au passage l'opportuniste des politiciens qui ont agité le spectre de l'insécurité identitaire, voire de l'insécurité tout court. Les médias ont aussi pris des coups, avec comme cible favorite le sondage sur le racisme commandé et relayé l'hiver dernier par les émissions et les publications de l'empire Québecor.

Le document de consultation faisait d'ailleurs déjà référence à «la part d'une médiatisation parfois alarmiste de la situation». En même temps, il sera difficile de négliger l'importance des décisions légales, dont celle de la Cour suprême sur le kirpan à l'école, qui ont elles-mêmes alimenté les controverses et marqué les divisions sociales.

Les premiers débats ont été marqués par ce contexte, mais ils ont vite évolué vers des échanges plus sereins et finalement peu tendus. La grande fracture entre les régions et Montréal ne s'est pas vraiment avérée. «N'ayons pas honte. Réjouissons-nous de ce que nous avons fait. Dans quelle autre société aurait-on pu assister à un tel exercice?», a dit fièrement M. Bouchard en concluant le dernier forum jeudi soir.

Les coprésidents ont appris à cloier le bec aux racistes et autres imbéciles et ont été visiblement choqués par les récits de discrimination à l'en-



Charles Taylor (à droite) et Gérard Bouchard

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

droit de certaines minorités: les juifs, les Noirs et maintenant les Arabes et les musulmans. Les recommandations touchant la politique publique de gestion de la diversité déboucheront vraisemblablement sur des idées de programmes de lutte contre le racisme et les discriminations. D'autant qu'une autre commission (parlementaire celle-là) en a une de toute prête (Vers une politique de lutte contre le racisme) depuis l'automne 2006. Malheureusement, selon plusieurs critiques de la commission, cet exercice ne pourra déboucher sur une prise en compte de la question autochtone, qui a été clairement retirée du mandat des travaux par le gouvernement.

Ce qui rappelle le spectre du «nous» qui a hanté tous les travaux. De quel «nous» s'agit-il? En témoignant mardi, l'éminence grise Jean-François Lisée a répondu en rappelant la dédicace au coprésident Taylor de son récent livre, précisément intitulé *Nous*. «Charles est membre de plusieurs nous du Québec», a dit celui qui a aussi conseillé le chef du PQ, Pauline Marois, sur les questions identitaires. «Il y a un nous majoritaire et des nous minoritaires. Les frontières sont floues. On se marie entre nous et c'est très bien comme ça. Ce qu'on a vécu au cours des dernières années, c'est une difficulté du nous à se nommer.» Une petite citation d'Elvis Gratton avec ça?

Le «nous» majoritaire est donc francophone, lui a alors proposé le perplexé coprésident Bouchard, frère de l'ancien premier ministre qu'a également conseillé M. Lisée. «Non, il est extraordinairement diversifié, surtout depuis la loi 101», a répondu le «nous-ologue», tout en soulignant que ce «nous» repose sur une base chrétienne, enrichie par des apports multiples. «Il y a un pôle majoritaire dans l'interculturalisme. [...] Ce que je vois finalement, c'est que, si on veut réussir le Québec pluralisme de demain, il faut que la majorité y trouve son compte et que la minorité y adhère.»

Un socle de valeurs

Paris, c'est une idée, dit la chanson. De même, une nation, c'est de plus en plus l'expression de la volonté du vivre-ensemble de ceux qui l'habitent. Les débats et les mémoires ont réaffirmé à maintes reprises les principes et les valeurs qui définissent le Québec. Les coprésidents ont eux-mêmes répété à plusieurs reprises qu'ils trouvaient intéressante l'idée de réaffirmer ces grandes balises dans un document solennel, peut-être une loi constitutionnelle à laquelle tous les Québécois anciens et nouveaux seraient appelés à adhérer.

Ce «socle des valeurs communes», selon la jolie formule de la professeure de sociologie de l'UQAM Michelle Labelle, s'affirme dans les documents officiels depuis deux ou trois décennies pour finalement constituer une sorte de programme patriotique constitutionnel d'un pays sans le nom et sans constitution. On y retrouve notamment le français comme langue commune,

la résolution pacifique des conflits, la démocratie, le respect des minorités et l'interculturalisme, mais aussi une certaine forme de laïcité et l'égalité des hommes et des femmes.

Avec la sempiternelle question de la langue, ces deux derniers points se sont retrouvés au centre de toutes les controverses. La laïcité semblait constamment évoquée, était presque toujours réclamée, sans qu'il soit possible de s'entendre sur le degré de séparation nécessaire entre la religion et l'État. MM. Bouchard et Taylor ont avoué leur perplexité devant l'idée de trancher dans le vif pour savoir, par exemple, si un concierge d'hôpital doit pouvoir porter la kipa ou une enseignante, le hidjab. Surtout, surtout, les institutions étatiques, des écoles aux CLSC, ont raconté maintes et maintes fois qu'elles s'accommodaient très bien merci avec les situations atypiques et qu'elles n'avaient pas besoin de nouvelles balises générales pour les aider à régler ce qui se négocie au cas par cas, selon la bonne vieille méthode de l'éthique pratique.

Par contre, sitôt l'avis du Conseil du statut de la femme connu, Québec a annoncé son intention d'intervenir pour inclure clairement dans la Charte des droits et libertés le principe de l'égalité des sexes. La ministre Christine St-Pierre annonçait cette semaine que la loi fondamentale serait amendée en ce sens très rapidement. Le ministère de l'Éducation a coupé encore un peu plus d'herbe sous le pied aux commissaires en dévoilant sa propre intention d'adopter les recommandations du comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire.

Il reste encore beaucoup de pistes à baliser. Les coprésidents ont semblé particulièrement sensibles à la question de la sélection et de l'intégration par le travail des immigrants. Les témoignages ont fait chorus sur les défauts et les injustices du système actuel de sélection et d'intégration.

Les immigrants pensent s'installer dans un pays francophone alors que, dans les faits, les employeurs exigent aussi souvent la maîtrise de l'anglais. Les immigrants sont sélectionnés sur la base de leur expérience et de leurs compétences alors que, concrètement, ils ne réussissent pas à intégrer certaines professions bouchées comme des clubs d'aristocrates. Les ordres professionnels ont reçu plusieurs volées de bois vert, et le rapport final leur en lancera vraisemblablement encore quelques-unes, Charles Taylor et Gérard Bouchard s'étant montrés très attentifs à cette iniquité.

Décidément, Charles et... lui ont beaucoup de travail sur la planche. Le diagnostic étoffé sur le malaise dans la petite civilisation québécoise, y compris quelques idées de cure, est attendu le 31 mars. Quand c'est fini, ça continue...

Le Devoir



Michel David

Mario sauve le père Noël

Plus que Mario Dumont je ne connaissais la légende de Glouskap, qui fait partie de la mythologie de plusieurs nations autochtones, et j'aurais bien aimé qu'on me l'enseigne à l'école primaire.

Dans les années 1950, ce qu'on nous apprenait des «Sauvages» se limitait pour l'essentiel au massacre des colons français et aux tortures infligées aux missionnaires qui avaient eu la bonté et le courage de franchir l'océan pour leur faire découvrir le vrai Dieu.

À l'Assemblée nationale, le chef de l'ADQ s'est inquiété que sa fille de cinq ans «va lui arriver avec ça l'automne», quand elle entreprendra sa première année. Personnellement, j'envie mon fils du même âge, qui aura droit à une initiation à la spiritualité amérindienne et aux grandes religions qui ont façonné l'humanité.

Je soupçonne même que le récit des aventures de Glouskap, aux prises avec la vilaine sorcière Poujinkouesse, qui s'est transformée en maringouin pour mieux persécuter les hommes, l'intéressera beaucoup plus que les malheurs d'Adam et Ève chassés du paradis.

On peut facilement comprendre la colère des autochtones. Le chef de l'ADQ a démontré depuis longtemps ses talents de démagogue, mais cette façon de ridiculiser la culture autochtone est indigne d'un membre de l'Assemblée nationale, à plus forte raison d'un aspirant au poste de premier ministre du Québec.

Hier, le seul député d'origine autochtone, Alexis Wawanloath (Abitibi-Est), qui s'est dit blessé par la légèreté de ses propos, a demandé au chef de l'ADQ de s'en excuser. En effet, cela s'impose.

Le chef de l'ADQ ne devrait pas se surprendre de sa baisse de popularité dans les sondages. Plusieurs lui sont reconnaissants d'avoir donné une légitimité à un malaise identitaire qu'ils n'osaient pas exprimer eux-mêmes, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'ils souhaitent être gouvernés par un boutefeu.

Sa dénonciation du nouveau programme d'éthique et culture religieuse, qui remplacera à partir de septembre 2008 les cours optionnels d'enseignement moral et d'enseignement moral et religieux, tient de la fuite en avant. C'est comme s'il devait multiplier les nouveaux foyers d'incendie pour demeurer pertinent.

Il est parfaitement légitime de souhaiter que l'école continue de dispenser un enseignement religieux. C'est d'ailleurs ce que l'ADQ voulait en 2005 et ce que désirent encore de nombreux parents. Diverses propositions ont été formulées en ce sens, que ce soit par le cardinal Ouellet devant la commission Bouchard-Taylor ou par Jean-François Lisée dans son dernier essai.

Clairement, ce n'est pas ce qu'offre le volet religieux du nouveau programme. «Il ne s'agit ni d'accompagner la quête spirituelle des élèves, ni de présenter l'histoire des doctrines et des religions, ni de promouvoir quelque nouvelle doctrine religieuse commune destinée à remplacer les croyances particulières.»

L'objectif est plutôt de donner aux élèves une «compréhension de plusieurs traditions religieuses dont l'influence s'est exercée et s'exerce toujours dans notre société», tout en s'assurant que «l'importance historique et culturelle du catholicisme et du protestantisme y est particulièrement soulignée».

Bien entendu, ceux qui souhaitent que l'école serve à la transmission de la foi n'y trouveront pas leur compte. D'ailleurs, en cette matière, on peut douter que l'approche socio-constructiviste soit la plus appropriée.

Même si «un regard privilégié est porté sur le patrimoine religieux de notre société», M. Dumont estime que le nouveau programme place dans la même catégorie les fêtes chrétiennes, juives, islamiques, hindoues, bouddhistes, etc. Dans un cours de géographie, le Canada, la France, les États-Unis, la Chine, la Croatie, le Laos et les Comores seront tous rangés dans la catégorie des «pays». Cela signifie-t-il qu'on leur accordera la même importance?

Une lecture de bonne foi du nouveau programme devrait amener à la conclusion que le christianisme y jouira, comme il se doit, d'une présence certaine. Il s'agit de la seule religion dont l'enseignant devra s'assurer qu'elle soit traitée tout au long de chaque année d'un cycle.

M. Dumont a le droit de vouloir maintenir l'enseignement religieux. De nombreux parents lui en seraient certainement reconnaissants. Mais il devrait avoir le courage de le dire clairement, au lieu de finasser.

La sollicitude de Mario Dumont pour les petits enfants québécois ne se limite pas à ceux qui sont d'âge scolaire. Jeudi, il s'est également ému du sort de ceux qui sont en garderie. «Dans les CPE, on ne peut plus parler du souper de Noël. Il faut parler d'un repas communautaire», s'est-il indigné. Et le chef de l'opposition officielle de demander: «Jusqu'où il va aller, le premier ministre, dans la trudeauisation des institutions?»

Il est vrai que, dans certains CPE de Montréal qui accueillent des enfants issus en grande majorité des communautés culturelles, Noël peut se transformer en fête multiethnique. Ce dont ils semblent d'ailleurs s'accommoder très bien.

Je peux cependant assurer M. Dumont que, même au centre-ville de la Grande-Babylone, la plupart des CPE fêtent Noël aussi bien qu'à Rivière-du-Loup. Cela fait maintenant cinq ans que mes enfants s'y succèdent. Chaque année, ils décorent l'arbre de Noël, préparent la visite du père Noël, fabriquent des bas de Noël et même — ô horreur! — des anges. De grâce, qu'on leur foute la paix! Ils découvriront bien assez tôt les petitesesses de la politique.

Aux États-Unis, un animateur-vedette de Fox News, Bill O'Reilly, qui ne manque pas d'adeptes, s'est auto-proclamé sauveur de Noël. M. O'Reilly a entrepris une croisade contre le «mouvement séculier progressiste», particulièrement actif à New York, qu'il compare aux talibans.

Je ne voudrais pas comparer le chef de l'ADQ à ce bouffon, mais il y a des limites à dire n'importe quoi sans perdre sa crédibilité. Il devrait cesser de sauter sur la moindre occasion de miner la sienne.

mdavid@ledevoir.com

FORÊT

SUITE DE LA PAGE B 1

commence à se distinguer dans un ciel embrouillé». Pour sa part, il rêve déjà d'une seconde phase où les aires protégées s'étendraient sur 12 % du territoire forestier. Il a eu aussi cette autre remarque: «Vous êtes tous entrés dans la première courbe du virage vert».

Pour sa part, le gouvernement semble déterminé à procéder rapidement pour la suite des choses. «Un livre vert sera présenté dans les prochaines semaines et tous les consensus du Sommet s'y retrouveront», a promis M. Bergeron. Son ministre, M. Béchard, devait renchérir quelques heures plus tard en proclamant que «tout est sur la table, je pars avec l'idée que le régime forestier n'existe pas». Le régime forestier en place depuis 25 ans a fait souvent l'objet de critiques. Nombreux sont ceux qui y ont vu une connivence constante entre l'industrie et le ministère pour le partage de la ressource forestière sur les terres de la Couronne, lesquelles représentent à peu près 90 % de tout le patrimoine forestier du Québec.

Pour Solidarité rurale, «le véritable succès du Sommet, c'est la fin du régime forestier». Son président, Jacques Proulx, sert cet avertissement au ministre: «On s'attend à des changements et non à des promesses de changement. M. Béchard a d'ores et déjà annoncé que les consensus du Sommet fe-

ront partie du livre vert, soit, mais il faudra qu'il aille beaucoup plus loin. Nous surveillerons de très près sa sortie afin de s'assurer qu'il fasse preuve d'autant d'audace que la situation l'exige». Pour la Fédération des producteurs de bois, l'intensification de l'aménagement forestier apparaît essentielle. Jean-Guy Rioux, du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec, soutient qu'il faudra des budgets d'aménagement de 5, 10 et 15 millions au cours des trois prochaines années. Les deux grandes organisations qui représentent l'ensemble des municipalités du Québec veulent des garanties pour que les communautés bénéficient des retombées de l'exploitation de la forêt, notamment par le développement d'entreprises dans la deuxième et troisième transformation, là où se trouvent les produits de plus grande valeur ajoutée et la création d'emplois de qualité.

Tout le monde en fait a parlé d'innovation comme un moyen incontournable d'assurer la pérennité d'un tissu industriel forestier. Guy Chevette a vanté la richesse des centres de recherche de Paprican, Forintec et Féric, désormais regroupés dans FPI Innovation et qui ont en chantier plus de 700 projets de recherche. Les universités s'engagent également à travailler ensemble pour contribuer à cet effort. Certains ont souligné qu'on était très bon en recherche fondamentale, mais qu'il fallait créer

des interfaces pour assurer le transfert des connaissances vers les cégeps et les PME, lesquelles se sont montrées jusqu'à maintenant peu portées à miser sur l'innovation.

En somme, les idées et les pistes de solutions suggérées pour l'avenir dans le cadre des travaux de ce Sommet sont très nombreuses. Il faudra certainement encore beaucoup de travail pour arriver à un plan bien établi et accepté par tous dans l'espoir d'assurer non seulement la survie, mais surtout la rentabilité d'un secteur majeur de l'économie dans plusieurs régions du Québec, que ce soit par l'exploitation forestière, les usines de transformation, les activités touristiques, la chasse et la pêche.

A court terme, des mesures doivent être prises pour venir en aide aux travailleurs et communautés touchés par les fermetures massives d'usines et de scieries. Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, rappelle que depuis quatre ans, plus de 12 000 travailleurs ont perdu leur emploi pour une durée temporaire ou de façon définitive et que 31 municipalités sont privées de leur principale activité économique. Guy Chevette va encore plus loin en prévoyant qu'à la fin de 2008, sur une période de cinq ans, environ 30 000 personnes, syndiquées et les autres, auront perdu leur emploi.

Le Devoir

ÉDITORIAL

Qui dit vrai ?

Brian Mulroney est ressorti de sa comparution jeudi devant le comité d'éthique de la Chambre des communes avec le sentiment d'avoir pu rétablir la vérité, au point de croire que l'enquête publique que s'apprête à lancer le gouvernement Harper sur ses relations avec l'homme d'affaires Karlheinz Schreiber, enquête que lui-même réclamait il y a peu, ne serait plus nécessaire. Une telle conclusion est prématurée.

Le roman-feuilleton signé Schreiber-Mulroney qui se joue depuis quelques semaines à Ottawa est loin d'être terminé. De nombreux éléments restent à être expliqués, quoique l'on comprenne mieux maintenant, grâce au témoignage de l'ancien premier ministre, la trame de l'histoire. Ainsi, on peut accepter l'idée que Brian Mulroney ne commet aucun geste illégal lorsqu'il reçoit en 1993, de la part de celui qui était alors président de la filiale canadienne de l'allemande Thyssen, un mandat de lobbying, payé en argent comptant. Karlheinz Schreiber soutient qu'ils ont convenu de ce mandat lorsque Brian Mulroney était encore chef du gouvernement canadien, ce qui serait contraire aux règles d'éthique auxquelles ce dernier était soumis. Sauf que celui-ci s'est contredit tant de fois qu'on a peine à le croire sur ce point.

Rien d'illégal donc, mais quelle erreur! Pour quelques centaines de milliers de dollars, il a mis en jeu sa réputation personnelle et terni la fonction de premier ministre. Même ses plus sincères admirateurs sont aujourd'hui déçus. D'un premier ministre qui quitte la vie politique active, qu'il s'appelle Brian Mulroney ou Jean Chrétien, Lucien Bouchard ou Daniel Johnson, on s'attend à ce qu'il se comporte avec la réserve qui s'impose à l'homme d'État qu'il a été. Certes, tout politicien a droit, après la politique, à une vie professionnelle active et productive. D'un ancien premier ministre, on escompte toutefois qu'il ne s'associe pas à n'importe quelle cause, ni qu'il aille siéger à n'importe quel conseil d'administration. La prudence s'impose.

Brian Mulroney a pu croire que faire du démarchage pour une multinationale qui proposait un véhicule militaire destiné aux opérations de paix était une noble cause. En revanche, la description de l'exécution de son mandat faite aux députés jeudi ne peut que soulever la suspicion. On voit à quel point il a pu être négligent: l'argent reçu en comptant, plutôt que d'être placé en fiducie, est laissé dans des coffrets de sûreté. Trois ans après le début de son mandat, il rompt sa relation d'affaires avec Schreiber mais ne lui fait aucun rapport d'activités. Quant aux dépenses engagées pour aller présenter à plusieurs chefs de gouvernement étranger le projet de la firme Thyssen, il ne les déduit pas de la portion des revenus en honoraires professionnels qu'il déclare à l'impôt en 1999. Cette déclaration tardive, il reconnaît d'ailleurs l'avoir faite en réaction aux accusations de fraude, de corruption et d'évasion fiscale portées par le gouvernement allemand contre Karlheinz Schreiber. Qu'aurait-il fait sans cela? Il avoue ne pas le savoir, ce qui laisse supposer bien des choses.

Cette erreur, M. Mulroney ne peut l'imputer à personne d'autre qu'à lui-même. Il le sait. Il en a fait la confession en espérant la clémence de ses concitoyens. Avant qu'ils ne la lui accordent, il lui faudra toutefois compléter son témoignage. De nombreuses zones d'ombre restent à éclaircir pour établir avec certitude qui dit vrai dans cette affaire. Si on peut penser que Karlheinz Schreiber est un gredin de première espèce, on peut aussi croire par ailleurs qu'il ne dit pas que des mensonges. Le seul qui pourra accorder à Brian Mulroney l'absolution recherchée est le président de la commission d'enquête que le gouvernement Harper a promis de mettre sur pied. Lui seul aura les moyens de poser toutes les questions et de rechercher les réponses. En disant que cette enquête n'est plus nécessaire, l'ancien premier ministre laisse croire qu'il aimerait mieux ne pas avoir à répondre à certaines questions. Qu'il aime ou pas, il lui faudra boire son calice jusqu'à la lie.

bdescoteaux@ledevoir.com

Sortie à l'anglaise

Les vingt-six chefs d'État réunis à Lisbonne pour approuver le nouveau traité européen ont canalisé moins d'attention que celle dont l'absent a été l'objet. De qui s'agit-il? Du premier ministre britannique Gordon Brown, qui a invoqué une banale session parlementaire pour ne pas être de la cérémonie consacrant l'adoption, pour l'instant par les leaders des nations membres de l'Union européenne (UE), du texte composé pour remplacer la Constitution rejetée par les Pays-Bas et la France il y a deux ans.

En fait, Brown a fini par apposer sa signature au bas du document, mais bien après les autres. Bien évidemment, cet accroc a fait grincer des dents ici et là. Car il confirme, comme si besoin était, que l'actuel chef de gouvernement de Sa Majesté britannique entretient à l'endroit de l'UE la méfiance qui était la sienne lorsqu'il était ministre des Finances de Tony Blair. On ne doit pas oublier qu'il fut le chef de file de ceux qui s'opposaient à l'adoption de l'euro.

En prenant soin de ne pas être présent lors de la photo officielle, Brown s'est en fait aliéné une majorité d'élus et d'éditorialistes britanniques. D'abord les eurosceptiques du royaume parce que, après avoir pris l'engagement de ne pas organiser de référendum sur le sujet, il a tout de même pris le chemin de Lisbonne, puis les europhiles parce que son geste met en relief ceci: Brown se détache de l'Europe.

Ce faisant, il entrouvre de nouveau la porte à ceux qui préfèrent une Europe plus protectionniste et plus sensible aux questions sociales. Autrement dit, il est en train de réduire l'influence des partisans d'une Europe strictement libre-échangiste, d'une Europe libérale au sens... britannique du terme. À Londres, on craint désormais que la politique défendue en la matière par Brown ne redonne un certain éclat, si minime soit-il, à l'idée que le noyau dur du continent, l'Allemagne et la France au premier chef, se fait de l'Union. Ce regain d'énergie vient d'ailleurs de se manifester.

En effet, à la requête de la Grande-Bretagne, le Conseil européen devait entériner simultanément au nouveau traité une déclaration sur la mondialisation. Et alors? À la demande de la France, le texte en question a été augmenté de la précision suivante: «l'ouverture des marchés doit produire des avantages réciproques».

Cela étant, autant l'épisode portugais de Brown a contrarié les Britanniques des deux camps, autant la reconnaissance par les chefs d'État présents à Lisbonne a réveillé la fibre des nationalistes et des adversaires à une Europe plus économique que politique. À Strasbourg, des élus ainsi que des manifestants ont chahuté les travaux des parlementaires pour mieux réclamer l'organisation de référendums. Parions que dans certains pays, les nouvelles balises juridiques encadrant les pouvoirs de la Commission européenne et du Parlement ne passeront pas comme une lettre à la poste. Loin de là.



Bernard Descôteaux

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

30^e anniversaire de la mort d'un grand Québécois

Une pensée est gravée sur la tombe où repose Guy Frégault. Elle est à la mesure de celui qui fut un historien réputé, reconnu pour la minutie de ses recherches et la clarté de ses connaissances. Détourné de sa vocation première et prometteuse, il s'engage dans la fonction publique du Québec. C'est un hasard de l'histoire. On le voit à Georges-Émile Lapalme, créateur du ministère des Affaires culturelles, qui lui en confie l'administration. Il sera sous-ministre.

Ayant été un de ses collaborateurs immédiats dès 1972, je tiens à lui rendre hommage en ce jour anniversaire de son décès, le 13 décembre 1977. Il fut un exemple, un homme de grande culture et un administrateur de très grande classe. Son respect pour la hiérarchie me fascine encore, car on sait les heurts qu'il a subis pendant sa carrière. Sa façon d'être, que certains disent hautaine, traduisait pour moi la grandeur au service de l'État. Il en avait l'élegance, la retenue et la dignité.

Dans son comportement, le service de l'État du Québec tenait la première place. Sa dévotion, l'histoire, la rigueur de la langue et la dignité en toute circonstance. Un grand Québécois. J'ai été en contact régulier avec cet intendant d'exception. J'en conserve le souvenir profond de sa noblesse d'esprit et de cœur. C'est avec déférence qu'à sa demande, après sa démission, je lui ai accordé l'hospitalité dans un bu-

reau de la Direction générale du patrimoine. C'est au 6, rue de l'Université, qu'il rédigea sa *Chronique des années perdues*.

Sur sa tombe, on peut lire cette phrase: «L'homme tombe, l'œuvre reste debout.» Tout est dit.
Marcel Juins
Le 13 décembre 2007

Les itinérants politiques, une nouvelle espèce envahissante

Les itinérants politiques constituent une nouvelle espèce envahissante en croissance. Certains changent de parti, d'autres passent du fédéral au provincial ou au municipal, et vice versa. D'autres s'effondrent dans la pauvreté, voire la misère, au point d'accepter la charité de lobbyistes pour subvenir aux besoins ou aux attentes des leurs.

Des chefs «flushés» quittent la vie politique alors que des politiciens désabusés reviennent diriger un parti qu'ils avaient délaissé peu de temps auparavant. Certains ont des idées itinérantes allant d'une position à une autre, diamétralement opposée, et d'autres soutiennent une pensée ou idéologie, puis son contraire.

Nos parlements sont devenus des lieux de vaudeville. Le moins qu'on puisse dire, c'est que nos politiciens ont une grande souplesse d'esprit et une grande ouverture au changement. Nos positions internationales et nationales minent toute la crédibilité de notre pays. La pauvreté intellectuelle et l'absence de fierté de nos représentants détruisent la fierté du peuple.

Des artistes et des comédiens jouent maintenant un nouveau rôle politique, et vice versa. Des journalistes font maintenant la nouvelle qu'ils rapportaient ou commentaient il n'y a pas si longtemps. Certains réussissent mieux que d'autres la transition. Et vice versa encore.

Alors pourquoi se surprendre que des électeurs qui votaient naguère n'exercent même plus leur droit et leur devoir de vote?

Le gouvernement du Canada est justement à la recherche de propositions pour des initiatives de partenariat de lutte contre l'itinérance. Québec pense à une politique sur l'itinérance. Cordonniers mal chaussés! Chercheraient-ils à trouver des solutions à leur propre itinérance?

André Chamberland
Saint-Romuald, le 13 décembre 2007

Plaintes contre les policiers

Il n'existe pas d'arme pour se défendre contre une utilisation abusive du Taser. Le seul recours du citoyen, c'est de porter plainte contre le policier, soit auprès de la déontologie policière, soit au criminel pour voie de fait, soit les deux. Mais attention, pour porter plainte contre un policier, il faut le faire auprès d'un autre policier. Et sachant que les policiers aiment bien le Taser, la côte risque d'être difficile à monter. C'est pourquoi il faut qu'un organisme indépendant et impartial soit créé afin d'accueillir les plaintes des citoyens contre les policiers, comme cela se fait en Ontario.

Michel Blanchette
Sherbrooke, le 13 décembre 2007

REVUE DE PRESSE

De l'erreur au crime

Manon Cornellier

La plupart des commentateurs canadiens-anglais doutent depuis longtemps de la crédibilité de Karlheinz Schreiber mais aussi de la sincérité de Brian Mulroney. Leur sentiment n'a pas été dissipé à la suite de son témoignage jeudi devant le comité parlementaire.

La chaîne SunMedia conclut qu'une enquête publique est toujours nécessaire pour démêler les versions contradictoires entourant les versements en argent comptant de Schreiber à Mulroney. Le *Toronto Star* est du même avis, la comparaison de Mulroney ayant suscité encore plus de questions, les mêmes posées d'un bout à l'autre du pays.

Don Martin, du *National Post*, et Susan Riley, du *Ottawa Citizen*, soulignent chacun le déficit de crédibilité de Mulroney auprès de la population canadienne. Martin juge aussi que le *mea culpa* arrive 15 ans trop tard. Riley, elle, n'y peut rien, elle doute. «L'ancien premier ministre Brian Mulroney a une façon de faire passer la pure vérité pour une chose douteuse. Il lirait l'annuaire téléphonique qu'on serait enclin à vérifier les chiffres», dit-elle. Pour cela, elle croit que peu importe ce qu'il dira, il restera toujours un doute sur sa relation avec Schreiber.

Dan Léger, du *Halifax Chronicle-Herald*, s'attendait à ce que Mulroney exprime excuses et regrets. «Mais je doute qu'il admette l'évidence, à savoir qu'à Ottawa, durant les années 1980 et alors qu'il était au pouvoir, il existait une culture d'initiés exerçant leur influence sur la politique gouvernementale. Cette culture a survécu sous Chrétien et Martin et a mené, indirectement, au scandale des commandites. Une culture fondée sur l'influence d'initiés est un cancer pour la démocratie.» Selon Léger, les Canadiens ont perçu cette pourriture, même sans preuve, et c'est ce qui explique le sort qu'ils ont réservé aux conservateurs en 1993 et aux libéraux en 2006.

Ouch!

Stephen Harper s'est fait comparer à Hulk, cet homme qui se transforme en monstre sous l'effet de la colère. John Ivison, du *National*

Post, faisait référence aux démarches pour redémarrer le réacteur de Chalk River et mettre fin à la pénurie d'isotopes médicaux. Harper a carrément blâmé la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, Linda Keen, pour cette pénurie. Il a mis en doute sa compétence en invoquant sa nomination par les libéraux. Ivison a relevé le caractère gratuit de l'accusation. Si le premier ministre «veut blâmer quelqu'un, il devrait viser ses propres ministres. Les avertissements sur l'imminence de cette crise se multiplient depuis des années, en particulier de la part de Mme Keen».

La presse

du Canada

Une mort troublante
La mort d'une adolescente torontoise, aux mains de son père qui voulait qu'elle se conforme, selon ses amis, aux codes de la religion musulmane, a provoqué une onde de choc à travers le pays. L'affaire a suscité nombre d'articles sur les conflits qui surviennent entre parents et enfants qui ne partagent pas le même attachement à la culture d'origine. Mais la condamnation du crime fut unanime.

Le *Calgary Herald* est direct: «tuer son propre enfant est l'ultime déshonneur». Le quotidien doute que le hijab ait à lui seul conduit à cet extrême et refuse d'utiliser ce drame pour exiger l'interdiction du voile. «On devrait plutôt insister sur le droit des jeunes filles issues de cultures patriarcales et répressives de jouir de la même liberté de choix au Canada que nos propres filles.» Le *Ottawa Citizen* se demande s'il s'agit ou non d'un crime d'honneur. Il se peut, note-t-il, que ce soit seulement un triste cas de violence familiale. Il y a des abuseurs de toutes les religions, ajoute le *Citizen*, mais certaines cultures estiment encore acceptable qu'un mari «corrige» sa femme et ses enfants.

Dans le *Globe and Mail*, Sheema Khan, elle-même musulmane, insiste. Il s'agit d'un autre cas de violence contre les femmes ou plus précisément contre une femme qui tente de s'affranchir d'un père contrôlant et violent. «La violence contre les femmes n'est pas l'apanage d'une religion, d'une ethnie, d'une race.» Selon elle, il faut tirer des leçons de chaque cas pour aider les femmes vivant des situations similaires. Les tensions entre les parents immigrants et leurs enfants nés au Canada ne sont pas un fait nouveau, rappelle-t-elle. Les enfants se trouvent pris entre la culture de leurs parents et celle du pays d'accueil, ce qui les amène à mener une double vie. Ça ne justifie pas ce meurtre, insiste-t-elle, mais elle voit dans ce drame l'occasion d'un débat honnête sur la religion de l'Occident contre les femmes sous le couvert de la religion. Elle regrette seulement que ce soit encore la communauté musulmane qui se retrouve sous la loupe et que certains soient prêts à exploiter ce drame pour «attaquer le multiculturalisme, les accommodements raisonnables et l'Islam».

Ce fut effectivement le cas. Dans le *Toronto Sun*, Rachel Sa a fait le tour de multiples forums sur la Toile dans les heures qui ont suivi la publication des détails du crime. Personne n'avait pratiquement rien à dire jusqu'à ce que la religion de la victime soit connue.

Barbara Kay va d'ailleurs loin dans le *National Post*. Ce cas, comme d'autres, montre comment «l'alliance du féminisme et du multiculturalisme a créé une sororité à deux vitesses», dit-elle. Elle poursuit: «Les féministes exploitent le multiculturalisme pour justifier leur abandon moral des femmes qui ont le plus besoin d'elles: les filles victimes de cultures dysfonctionnelles ou non évoluées socialement.» Kay refuse de voir le hijab comme un simple symbole religieux. Elle va jusqu'à dire qu'il est le symbole public «d'une modestie sexuelle sous surveillance et il marque comme du bétail celles qui le portent, tenues en laisse par leurs pères et leurs frères aussi sûrement que si elles portaient un collier de chien».

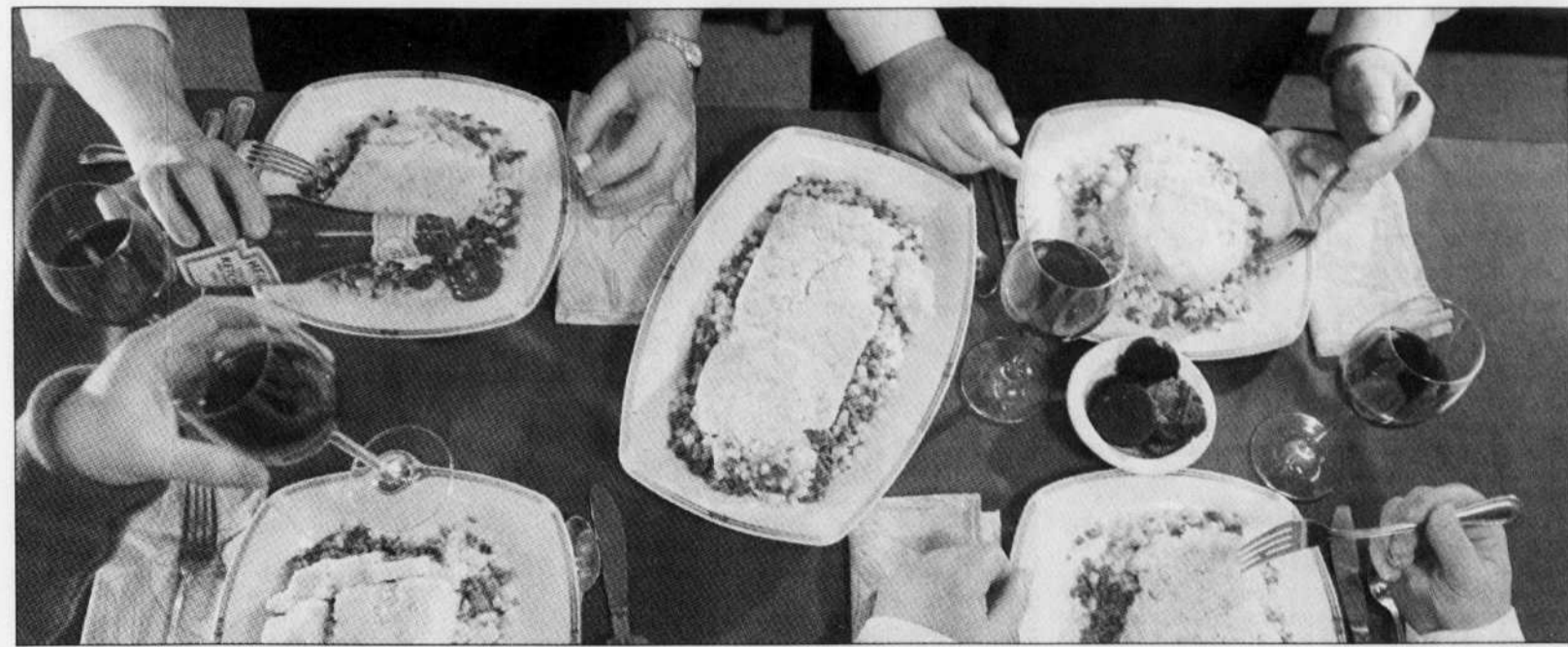
Selon Kay, si le hijab était interdit dans les écoles, comme c'est le cas en France, Aqsa n'aurait pas été seule dans son combat et son père aurait dû accepter de nouvelles normes.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

À chacun son plat national

Titillant la fibre culinaire de ses lecteurs, *Le Devoir* lançait début novembre cet appel à tous: quel est le véritable plat national du Québec? Cette invitation, lancée par notre chroniqueur Fabien Deglise, nous a valu un flot de savoureuses réponses. Vous avez été nombreux à réfléchir longuement à cette question existentielle, consultant votre cercle immédiat, respectant les critères édictés, fouinant dans les souvenirs et les recettes familiales, livrant enfin le fruit de vos cogitations. Voici quelques-unes de vos confidences. Puissent-elles vous inspirer l'envie de courir aux fourneaux!



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Vive le sirop d'érable!

MANON SAVARD

Professeure en géographie humaine de l'environnement à l'Université du Québec à Rimouski

L'alimentation est l'un des objets d'étude de la géographie, particulièrement de la géographie régionale et culturelle. Comme en témoigne le Festival international de géographie (FIG) consacré en 2004 à l'alimentation, l'intérêt des géographes pour le sujet touche divers aspects, dont l'identité culturelle. En tant que géographe gourmande, je me risquerai donc au plaisir de répondre à l'appel du *Devoir*.

Spontanément, je serais tentée de proposer les candidatures de la tourtière, du pâté chinois et des services du repas des cabanes à sucre. Beaucoup voteront probablement d'emblée pour la tourtière. À première vue, elle répond à l'ensemble des critères énoncés, sauf si le critère selon lequel le mets doit apparaître «sur une base plus ou moins régulière au menu des familles» se traduit par une consommation fréquente; de nos jours, c'est un mets plutôt associé au temps des Fêtes.

Dans le cadre d'un cours intitulé «Géographie de l'alimentation: espace et identité», je fais l'exercice contraire: je présente des mets et des aliments aux étudiants et leur demande d'y associer une ville, une région ou un pays. À la vue d'une tourtière dont le contenu n'est pourtant pas visible, ils s'écrient tous spontanément «Lac-Saint-Jean».

La tourtière?

Même s'il existe plusieurs variantes de tourtière, pour les Québécois, celle-ci reste en effet profondément associée au Lac-Saint-Jean. Peut-on transposer à l'ensemble du Québec un mets si fortement associé à l'identité d'une de ses régions? Pourquoi pas? [...] Reste à savoir si la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean acceptera de partager la tourtière qu'elle défend avec fierté et ferveur.

Certains diront aussi que la tourtière ne répond pas au critère selon lequel le mets doit être courant et sa recette, similaire sur tout le territoire québécois, d'où le désir de certains puristes du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'une appellation d'origine contrôlée. La bonne cuisine au Québec de Mado Tremblay (1993) propose quelques «recettes traditionnelles québécoises», dont une «tourtière du Saguenay-Lac-Saint-Jean» qui contient du lièvre ou du lapin, du poulet et du porc.

Elle se distingue de la «tourtière québécoise», qui

contient du veau et du porc, et de la «tourtière aux patates», une version végétarienne. Dans le volume 3 de *Qu'est-ce qu'on mange?* (Cercle des fermières du Québec, CFQ, 1994), on propose une «tourtière de Cap-Chat», qui contient entre autres du porc, du bœuf, de la relish et du ketchup; une «tourtière de L'Ange-Gardiens», qui contient une grande variété de viandes, une pincée de piment (de la Jamaïque précise-t-on); et une version végétarienne, la «tourtière aux légumes et au millet». Ne devrait-on pas attendre un peu plus d'unanimité sur la fabrication «du» mets québécois?

Le pâté chinois?

Le pâté chinois répond mieux au critère de conformité et de relative uniformité. Steak, blé d'Inde, patates: on ne se trompe pas. [...] Pour le moment, il n'y a pas, à ma connaissance, de version prestigieuse du pâté chinois, qui serait un équivalent du couscous royal, par exemple. Mais personnellement, j'ai hésité à proposer un pâté chinois pour «expliquer ou présenter le Québec à un visiteur étranger». Cela pourrait cependant changer, comme le statut social de certains fruits de mer n'a pas toujours été celui qu'il est de nos jours.

Pour avoir d'autres idées de mets potentiels, j'ai feuilleté le volume 3 du livre de recettes du Cercle des fermières, me disant qu'il s'agit sans doute d'une référence en ce qui a trait à la cuisine québécoise. En effet, le volume est consacré au «Québec en 820 plats» et la préface est signée par M. P. Brodeur, alors directeur général de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

On y trouve des recettes aux ingrédients exotiques. Pourquoi pas? La Belgique et la Suisse ne sont pas les terres de prédilection du cacao. Certaines recettes du volume 3 ne feraient pas l'unanimité, mais à la suite de cette lecture inspirante, j'ai ajouté à ma liste le jambon à l'ananas et la pizza hawaïenne. Cependant, je me suis rapidement ravisée: comme la tourtière, le jambon à l'ananas est associé dans certaines familles à un rituel et n'est consommé qu'une fois l'an, à Pâques. Selon les critères énoncés, il devrait donc être exclu. Quant à la pizza hawaïenne, qui exprime peut-être l'humour des Québécois et un certain goût du «kitsch», elle devrait à mon avis être disqualifiée pour les mêmes raisons que Fabien Deglise et *Le Devoir* ont choisi d'emblée de disqualifier la poutine.

Cabane à sucre

Pour ce qui est du repas des cabanes à sucre, il ne s'agit au fond que d'une variante du déjeuner anglais.

C'est le sirop d'érable qui fait la différence. Même si elle est plus importante au printemps, sa consommation est bien répartie dans l'année. Il s'agit d'un ingrédient de choix de recettes transmises de génération en génération.

Limiter la cuisine du Québec à un seul mets serait trop réducteur. Le sirop d'érable offre des possibilités infinies tout en assurant une identité bien québécoise, et ce, autant dans les goûters de tous les jours que dans les mets élaborés des jours de fête. Aucun ingrédient n'a un ancrage aussi solide dans l'histoire et la préhistoire du Québec. Les colons ont d'emblée adopté le sirop d'érable en apprenant des Amérindiens la récolte de la sève et sa transformation, ce qui devrait lui conférer une valeur identitaire forte et unificatrice.

La feuille d'érable sur le drapeau canadien en témoigne: bien que Patrimoine canadien précise que le drapeau adopté en 1965 arbore «une feuille d'érable stylisée», donc pas nécessairement une feuille d'érable à sucre, les fondements du symbole se trouvent clairement dans l'exploitation acéricole. Le symbole a été appliqué au-delà de sa géographie initiale; de nos jours, le Québec est de loin le principal producteur de sirop d'érable (77 % de la production mondiale en 2004, selon la Fédération des producteurs acéricoles du Québec). Si d'autres provinces font du sirop d'érable, près de 93 % de la production canadienne est issue du Québec.

En appliquant à la lettre les critères énoncés par *Le Devoir*, je dois disqualifier les mets auxquels j'avais spontanément pensé. Peut-être y aurait-il lieu de réviser ces critères. Il y a bien plusieurs variantes de la paella et du couscous. Et pourquoi un mets consommé uniquement lors d'occasions spéciales ne serait-il pas porteur de l'identité culinaire québécoise? Il y a un parallèle à faire avec les costumes nationaux qui ne sont portés qu'en certaines circonstances.

J'ajouterais un autre critère à ceux qui ont été énoncés: pour vraiment identifier ce qui est le propre de la cuisine du Québec, il ne faut pas interroger que les Québécois, mais aussi les étrangers. Qu'associent les Allemands, les Espagnols ou encore les Suisses aux Québécois? Je pose deux hypothèses: d'abord, peu d'étrangers pourraient nommer un mets typiquement québécois, surtout si ceux-ci n'ont jamais mis les pieds au Québec. Et puis, je crois que le sirop d'érable deviendrait la réponse la plus courante. Alors voilà, j'ai choisi: le sirop d'érable est, à mon avis, l'essence de l'identité culinaire québécoise.

Délice tricolore

FRANÇOIS LAVERDURE

Rechercher le plat national du Québec n'est pas de la tarte! C'est même faire la preuve qu'il peut être très compliqué de trouver une réponse à une question en apparence très simple. J'ai donc plongé dans les livres de recettes familiaux afin de trouver la réponse, une aventure gastronomique qui m'a fait saliver à chaque recette. Que de souvenirs sont reliés à la table!

Force est de constater toutefois que de nombreux plats ont le potentiel d'être candidats. La tentation fut forte de choisir la bien-aimée tourtière de ma mère. Mais étant donné que cette dernière n'est préparée que durant le temps des Fêtes, je ne crois pas qu'elle mérite le titre.

Les fèves au lard et la soupe aux pois furent aussi considérées. Mais puisque la plupart des gens préfèrent les déguster en utilisant l'ouvre-boîte et le four micro-ondes au lieu de laisser les fèves gonfler au cours de la nuit pour les faire mijoter ensuite pendant de longues heures, j'ai tendance à les reléguer au même niveau que la poutine. De plus, elles sont dégustées à la grandeur du Canada, ce qui m'a forcé à les éliminer de la course au titre.

Il en fut de même pour presque tous les délicieux plats principaux à une exception: le pâté chinois de ma grand-mère. Il faut croire que Claude Meunier fut visionnaire lorsqu'il donna à un personnage le don de réussir le pâté chinois! Je ne connais aucune famille québécoise qui n'ait jamais servi ce délice tricolore à l'heure du souper. Facile à préparer, même les plus nuls en cuisine peuvent apprendre les détails de sa préparation en un temps record. Polyvalent, il peut être préparé de multiples façons. Intemporel, il peut être servi été comme hiver.

Pâté chinois de grand-maman

Ma grand-mère préparait toujours son pâté chinois de la même façon. Il était toujours plus savoureux que celui de la voisine. Certains diront que le fait qu'il était mijoté avec amour en est la raison. Mais rien n'est plus faux: ma grand-mère possédait une recette secrète digne des plus grands chefs.

En effet, sous les «patates pilées» et le blé d'Inde en crème se cachait un mystère! Le steak haché n'était pas sec et rugueux en bouche comme dans la majorité des pâtés chinois servis dans ce monde. C'était plutôt une viande douce au palais qui fondait dans la bouche. C'était bel et bien du steak haché, mais il était toujours mélangé avec du jambon haché. Les deux viandes étaient combinées à quantité égale. Les restes de jambon cuit au cours de la semaine offraient un côté tendre et légèrement salé qu'il est impossible d'obtenir autrement. Le résultat était tout simplement indescriptible.

Le dessert national

[...] J'ai pensé aux biscuits à la mélasse, mais suis arrivé aussi à la conclusion que les quelques adeptes de ces derniers préfèrent se les procurer à l'épicerie plutôt que de les préparer eux-mêmes. Il y a toujours le pouding au pain, qui était fait à partir du pain rassis, chose de plus en plus rare aujourd'hui avec la venue des agents de conservation. Mais comme peu de gens le préparent de nos jours, je suis tenté de l'écarter du titre. Loin devant tous ces derniers se trouve un plat qui pourrait être élevé au niveau de «roi des desserts». Et j'ai nommé: le pouding chômeur!

Lui aussi est de préparation simple et fut cuit au four par de nombreuses grands-mères. Sucré à souhait, il est disponible en quelques variantes et peut être servi en tout temps de l'année. Si la base est toujours similaire, la délectable sauce qui le recouvre et le transperce peut être adaptée selon le cas. Du pouding chômeur «de base» avec sauce à la cassonade, il peut être élevé au modèle «intermédiaire» en y ajoutant des raisins secs ou, à la variante «grand luxe», en y incorporant des noix de Grenoble coupées en deux. C'est un des rares desserts qui soit apprécié par petits et grands sans distinction et qui mérite d'être cuisiné plus souvent!

Gastronomie régionale

MADELEINE GAGNON

Écrivain

À sujet de la gastronomie, le Québec est comme la France: pas de plat national mais des plats régionaux. On serait bien embêtés de choisir un seul plat caractérisant la cuisine française. Chaque région a le sien. Pensons au bœuf bourguignon, à la choucroute alsacienne, à la crêpe bretonne, au cassoulet toulousain, à la bouillabaisse marseillaise, aux tripes de Caen, à la ratatouille provençale, aux quenelles lyonnaises. Je dois m'arrêter! Chaque région possède son plat régional.

Fidèles en quelque sorte à nos ascendants, nous avons fait de même au Québec. Voici quelques-uns de ces plats régionaux, et ma liste est loin d'être exhaustive: la tourtière du Lac-Saint-Jean; le cipaté (ou cipaille) du Bas-Saint-Laurent et de la vallée de la Matapédia; la quiaule (ou quiaude) de la baie des Chaleurs, qui est un plat de morue bouillie, avec pommes de terre, lardons, oignons, langues et foies; la morue salée-dessalée de la Haute-Gaspésie, servie avec les «oreilles de christ»; le filet de morue pané de la Pointe-de-la-Gaspésie; le ragout de pattes de cochon, plutôt de Montréal et de

l'Outaouais; les fèves au lard de Québec et de la Beauce.

J'ajouterais que les recettes de cretons varient d'une région à l'autre, un peu comme en France avec les rillettes. À cause de la culture culinaire de la France, nous savons que les rillettes du Mans ne goûtent pas celles de Tours. Quand nous aurons développé ici cette culture culinaire, régionale, nous saurons que les cretons de Rimouski ne goûtent pas la même chose que ceux de Saint-Jean-Port-Joli ou de l'Abitibi.

Ces remarques étant faites, il me faudrait encore distinguer des tas de facteurs que le temps m'empêche de préciser. Dire, par exemple, que ce qu'on appelle «pâté à la viande» un peu partout au Québec se nomme «tourtière» dans la vallée de la Matapédia, d'où je viens. Et que le cipaté de la Vallée, contrairement à ce qu'ils nomment tourtière au Lac-Saint-Jean, ne contient pas de pommes de terre. On le sert avec les pommes de terre vapeur à côté (ou bien les patates en riz) et une purée de navet. Bien entendu, comme ma mère et ma grand-mère paternelle de qui nous tenons la recette, je considère que notre cipaté est, sans patates, de loin le meilleur

plat du Québec (mais il n'est pas national et ne le sera jamais). J'ai toujours servi ce plat quand des amis français faisaient honneur à ma table. Ils ont tous été ébahis, enchantés et certains sont repartis avec le «petit instrument qui fait les patates en riz», une découverte!

J'ajoute un dernier mot. Je ne serais pas étonné que plusieurs optent pour le pâté chinois comme plat national. Je n'ai rien contre. Sans être de la grande cuisine, c'est bien bon. Mais encore là, ma mère ne le faisait pas comme ceux que j'ai mangés ailleurs au Québec. Elle le cuisinait avec les restes d'un rôti de porc qu'elle hachait elle-même (à l'époque, chaque cuisine possédait son hachoir, et manuel) et, sur la purée de pommes de terre, elle mettait une pâte (comme dans les pâtés au saumon ou au poulet, autres recettes du Québec). [...]

J'aimerais que votre invitation soit le point de départ d'une véritable connaissance et culture culinaire du Québec. Et pourquoi ne pas connaître le Québec par sa gastronomie régionale? Ça nous changerait de la moutarde que l'on trouve un peu partout quand on se promène et que l'on s'arrête dans les villages et petites villes au hasard de la main.

«De la tour-re-lour-re-lour d'la tourtière!»

MICHEL LAURIN

Heureuse initiative que la vôtre. Même s'il ne s'agit pas d'une mince affaire que de trouver ce mets national, la réponse me semble évidente. Depuis le début de la colonie, nos ancêtres ont préparé des pâtés dans des ustensiles de cuisine qui ont fini par donner leur nom au mets ainsi préparé: la tourtière.

En 1703, l'évêque de Québec a procédé à l'élimination des pigeons migrateurs pour les dégâts qu'ils causaient aux champs cultivés. Quelle aubaine alors pour les colons qui pouvaient ainsi les abattre sans mal, vu leur nombre, et les cuisiner en tourtière! [...] Avec ce mets, on le verra, la consigne est: place à l'imagination!

Dans certaines régions, comme le Lac-Saint-Jean, on la confectionne avec un mélange de venaison et de pommes de terre: chevreuil, lièvre, orignal, tout est permis. On peut aussi y ajouter des oies ou des canards sauvages, à moins de faire une tourtière uniquement à base de volatiles. La viande sauvage vient-elle à manquer? Il y a toujours le porc, le bœuf, le lapin et les autres animaux de la ferme.

En Gaspésie, les marins ne sont pas en reste. Eux aussi ont leur tourtière, même s'ils préfèrent la nommer cipaille ou cipaté. Le principe est toujours le même, avec la différence que ce sont les poissons qui sont ici appelés à contribution.

Une tourtière qui s'adapte

Dans les villes, des restrictions économiques à certains moments de notre histoire nous ont obligés à certaines adaptations. On se contente le plus souvent de viande hachée, parfois uniquement de porc et de

pommes de terre râpées, le plus souvent d'un mélange de veau, de porc et de bœuf hachés en plus des pommes de terre. On peut y ajouter un œuf ou pas, ou encore un verre de vin rouge.

Il s'agit toujours de tourtière, mais qu'on a su adapter selon les époques et les lieux. Autre particularité d'importance: chaque famille garde jalousement sa recette. Le secret de cette réussite réside évidemment dans le choix des composantes et de leur proportion, mais surtout dans les épices et les assaisonnements, la quantité d'ail et d'oignons, un véritable secret d'État.

La tourtière est présente dans toutes les grandes occasions, en particulier au moment des fêtes de fin d'année, où elle trône littéralement. Même en voyage, sur d'autres continents, il m'a été possible de la faire apprécier à mes hôtes, son exécution étant relativement facile.

Et quelle surprise, au Noël dernier, quand une amie végétarienne m'en a fait goûter une au... tofu. Que dirait le compositeur Lionel Daunais s'il nous voyait aujourd'hui nous interroger sur notre mets national, lui qui en a déjà écrit un hymne: «De la tour-re-lour-re-lour d'la tourtière...»

La chronique de Denise Bombardier fait relâche aujourd'hui. Elle nous reviendra la semaine prochaine.



L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commissaires), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux-Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricatures), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumais (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma/Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spécie (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa) LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Mathias, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Berube (secrétaire) LA PRODUCTION Caroline Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematitis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

PHILOSOPHIE

Le concours «Philosopher»

Pour un contrat cosmopolitique

Néolibéralisme et mondialisation: les citoyens sont-ils en voie de disparition?

Le concours «Philosopher» invite chaque année les élèves du réseau collégial québécois à proposer leur réflexion sur un thème d'actualité. Le texte gagnant a permis à son auteur de remporter le premier prix, soit un séjour en France offert par l'Office franco-québécois pour le jeunesse et le consulat général de France à Québec, ainsi que le prix spécial de 500 \$ de Chenelière Éducation. Consultez le site concoursphilosopher.qc.ca pour connaître les détails du prochain concours dont la question sera: «Crise environnementale et changements climatiques: l'humanité manque-t-elle à l'éthique de la responsabilité?». *Le Devoir de philo* reprendra dans deux semaines.

MARIA HOTES

Cégep Bois-de-Boulogne
Lauréate du premier prix

Nos sociétés occidentales encouragent essentiellement la réussite individuelle qui entraîne la valorisation du bonheur hédoniste. L'individu, se repliant sur lui-même, devient ainsi de plus en plus cynique à l'égard du politique, diminuant par là même la participation citoyenne aux processus décisionnels. Le néolibéralisme, mode de pensée économique dominant, risque d'accroître ce cynisme en réduisant considérablement les champs d'intervention étatique.

Dans une société néolibérale ouvrant ses frontières économiques à un marché international, qui peut encore être considéré comme un citoyen? Est-il alarmiste de s'inquiéter d'une potentielle disparition du citoyen? Dans la mesure où la mondialisation néolibérale menacerait l'exercice de la citoyenneté, pourrait-on concevoir un modèle qui donnerait aux citoyens un rôle plus important?

Le néolibéralisme surgit de l'échec — réel ou apparent — du libéralisme classique et du libéralisme néo-classique. Définissons sommairement ces deux conceptions du libéralisme avant de nous attarder au néolibéralisme.

Le libéralisme classique, né avec Adam Smith, ne hiérarchise pas la politique du laisser-faire et la concurrence pure et parfaite, car c'est la main invisible qui contrôle l'ordre naturel et spontané du marché, présupposant une offre et une demande qui tendraient vers l'infini, ainsi qu'une infinité de ressources.

D'autre part, les libéraux néoclassiques, en constatant les faillites du marché (notamment à la suite du krach boursier de 1929), soutiennent que l'État doit intervenir lors d'une période de récession. C'est surtout l'État qui, en mettant en place des mesures budgétaires ou monétaires, serait en mesure de relancer l'économie.

Les néolibéraux, en revanche, rejettent toute intervention étatique, préférant la politique du laisser-faire, même en présence de monopoles ou d'oligopoles. L'intervention étatique mettrait en danger la pureté des moyens qui assure la liberté des agents économiques d'échanger sans contraintes. La politique du laisser-faire entraînerait une réduction du rôle de l'État qui se limiterait au contrôle de l'ordre, assurant ainsi le bon fonctionnement du marché.

Cette définition établie, demandons-nous ce qu'est la mondialisation néolibérale. Elle se définirait comme étant un processus qui assure l'ouverture des marchés à l'échelle internationale, créant une interdépendance entre les États. De ce fait, la mondialisation néolibérale consisterait donc à universaliser le mode d'existence néolibéral. Entre autres, cela augmenterait remarquablement le nombre de marchés potentiels où les corporations pourraient investir.

La citoyenneté moderne

Le rôle de l'État étant réduit au minimum à l'échelle mondiale, y a-t-il une place pour le citoyen? La citoyenneté, ayant pris différents visages depuis la Grèce antique, semble présentement en transformation, ce qui rend sa définition d'autant plus complexe. Dans nos démocraties représentatives, le citoyen est le détenteur de la souveraineté (c'est-à-dire que c'est à lui que revient le pouvoir de gouverner et d'instituer des lois), mais il doit élire des représentants qui vont prendre des décisions à sa place.

De ce fait, les représentants doivent rendre compte des décisions prises à ceux qui détiennent véritablement le pouvoir. Rousseau, dans son *Contrat social*, fait valoir l'engagement du citoyen au niveau politique: «Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'État: "Que m'importe?", on doit compter que l'État est perdu.» L'espace public, tant qu'il permet l'existence d'une saine délibération, devient le théâtre de la dé-

mocratie. Or dans le cadre de la mondialisation néolibérale, les représentants élus forment un gouvernement dont le rôle est limité. La mondialisation néolibérale, en réduisant le rôle de l'État, semble faire du citoyen un simple sujet qui accepte d'obéir aux lois afin de protéger ses droits. Peut-on réduire la citoyenneté à la simple obéissance aux lois?

Le pouvoir toujours des multinationales, venant des pays du Nord, favorise ainsi la naissance d'une citoyenneté supranationale. Les corporations ont en effet la liberté de s'installer là où elles le désirent afin de minimiser leurs coûts de production. En revanche, les politiques d'immigration restrictives empêchent les individus de s'installer où ils le voudraient afin de chercher un salaire plus digne. Les corporations sont en effet considérées comme des entités morales devant la loi, c'est-à-dire que le droit leur accorde des caractéristiques morales (honneur, préjugé moral, etc.).

Dans ce contexte, c'est bien la citoyenneté des corporations qui est favorisée par la mondialisation néolibérale où la déréglementation recherchée par la corporation est compatible avec la réduction de l'intervention étatique. Cela entraîne une diminution considérable du rôle des autres citoyens, menaçant l'existence même d'une véritable démocratie. En effet, le seul moyen qu'ont les citoyens de contrôler les corporations, c'est par leurs choix de consommation. Est-ce vraiment un espace public suffisant?

Cette réduction du rôle des citoyens à l'échelle internationale témoigne d'une crise démocratique importante. Pourtant, le discours politique dominant semble prôner les idéaux démocratiques. Quelle pratique serait possible afin de concrétiser ces idéaux et de favoriser la participation des citoyens?

Vers des «citoyens du monde»?

L'ordre mondial actuel, inégalitaire sur les plans économique et juridique, force les États du globe à se soumettre aux diktats des plus puissants. Peut-on concevoir un modèle plus démocratique? En 1795, Emmanuel Kant publie son projet *Pour la paix perpétuelle* en vue de l'élimination de l'état de guerre. «C'est-à-dire où les hostilités, même si elles n'éclatent pas toujours, restent continuellement menaçantes». Ce projet nécessite une constitution cosmopolitique où le citoyen serait citoyen du monde, ce qui lui donnerait le droit de parcourir le monde sans être menacé, en vertu du principe d'hospitalité qui devrait régner afin de garantir la paix perpétuelle.

Bien que le projet kantien soit louable à bien des égards, on ne peut négliger les limites de son application. De ce projet naîtra en 1919 la Société des Nations, mais sa fragilité et son impuissance mèneront à sa dissolution en 1945. Néanmoins, cela inspirera la création de l'Organisation des Nations unies (ONU). Or, l'ONU est incapable de faire adopter ses résolutions, car elle ne dispose pas d'un droit international (le «droit des hommes» chez Kant) fonctionnel.

L'Union européenne (UE), elle aussi, montre la difficulté de parvenir à un consensus entre plusieurs États. À titre d'exemple, l'impasse de son projet constitutionnel ainsi que les problèmes (réels ou hypothétiques) d'une éventuelle acceptation de la Turquie à l'intérieur de l'UE témoignent de cette difficulté.

Que faire devant ce constat? Considérant qu'il s'agit d'un idéal, d'un modèle vers lequel on devrait tendre même si l'on ne parvient pas à sa perfection pratique, on tentera de concevoir la possibilité théorique d'une confédération d'États où les individus auraient une place où exercer pleinement leur citoyenneté. À l'échelle mondiale, on devrait parvenir à une démocratisation des États voulant participer à cette confédération. Même si la démocratie directe souhaitée par Rousseau dans son *Contrat social* semble irréalisable, les citoyens devraient participer activement à la prise de décisions. Pour ce faire, ils devraient élire des représentants auprès de cette communauté. Les décisions ayant des répercussions significatives, quant à elles,



Sylvain Saint-Cyr, directeur général du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger, directrice des études, Christian Therrien, tuteur de la gagnante, Maria Hotes, du cégep Bois-de-Boulogne, lauréate du premier prix, Steve Dubois et Julie Bernard, coordonnateurs du concours «Philosopher».

devraient être acceptées par l'entremise d'un référendum. Afin de s'assurer qu'une grande majorité des États participe à ce projet, on devrait en faire la promotion mais jamais ne pourrait-on l'imposer par la force.

De ce fait, les États y adhéreraient de leur propre gré en constatant qu'il s'agit d'une union profitant à l'ensemble de la population mondiale. L'État-nation existe encore, essentiellement dans l'objectif de préserver les différences culturelles qui feraient la richesse de cette nouvelle Société des Nations. Néanmoins, dans le cadre juridique, le droit international prévaudrait.

Une voix à tous les États

Les États participant à cette organisation et ayant ainsi accepté de se soumettre à un contrat, doivent impérativement le respecter. Il s'agirait donc de donner la force nécessaire à cette organisation afin de faire respecter le droit cosmopolitique. Par exemple, on pourrait modifier le fonctionnement du Conseil de sécurité des Nations unies dont le pouvoir reste très limité à cause du droit de veto accordé aux membres permanents.

En effet, Habermas affirme qu'*«il faudrait remplacer l'unanimité obligatoire entre les membres permanents par des règles majoritaires appropriées»*. Cela permettrait de donner une voix à tous les États, ce qui empêcherait les plus puissants de s'imposer en prenant des décisions despotiques. La seule armée qui devrait être acceptée serait celle de cette Société des Nations, dans la mesure où l'armée est subordonnée à la volonté générale.

Cependant, cette démocratisation ne pourra pas avoir lieu s'il n'existe pas de débat public permettant aux citoyens de discuter des affaires de la cité. De nos jours, les grands médias de masse, pour la plupart contrôlés par des corporations, sont la principale source d'information d'une bonne partie de la population.

Or, tel que le remarque Noam Chomsky, *«les médias commerciaux produisent ce qui est le plus rentable et ce qui satisfait leurs propres intérêts»*. Cela limite énormément l'usage public de la raison, pour reprendre la terminologie kantienne, qui devrait être libre afin de permettre des choix éclairés.

Comment permettre l'existence de cette saine délibération? D'abord, il s'agirait d'établir un système éducatif universel permettant à tous d'avoir accès à l'information. On risque de m'objecter que cette éducation établirait un endoctrinement purement idéologique. Le développement d'une pensée critique, aidant à mieux distinguer ce qui convient à tous, semble donc s'imposer, car non seulement elle diminuerait les risques d'endoctrinement mais elle permettrait aux citoyens du monde entier de participer activement à la vie publique.

L'importance accordée à la délibération chez Rousseau, à l'usage de la raison chez Kant ou à la critique des institutions porteuses d'idéologie chez Marx, montre clairement que ces auteurs ont compris que l'éducation — qui ne transmettrait pas l'idéologie de la

classe dominante — est la meilleure voie pour donner à l'homme une certaine liberté.

Pour se rapprocher le plus possible de ce modèle, on ne pourrait pas se passer des conditions matérielles d'existence nécessaires à un tel projet. Au niveau mondial, il faudrait donc établir une constitution cosmopolitique assurant un développement social et économique équitable. À cet effet, nous pourrions nous inspirer de Rawls. Celui-ci, par la fiction du voile d'ignorance, construit un modèle permettant de faire abstraction des intérêts individuels. On peut inférer de ce modèle que chaque individu devrait avoir les moyens de vivre dignement, ce qui présuppose un développement économique permettant à tous de se réaliser, entre autres dans le travail et en contribuant à la société.

Quel avenir?

Force est de constater que la mondialisation néolibérale entraîne une diminution considérable du rôle du citoyen. Celui-ci, en élisant des représentants dans des sociétés prétendument démocratiques, pourrait croire qu'il est encore le détenteur de la souveraineté. Or, lorsqu'on s'y attarde plus attentivement, on constate que les États n'ont presque plus de champs réels d'intervention. Le citoyen est ainsi réduit à un simple consommateur qui se croit heureux lorsqu'il possède des biens matériels. Il devient alors cynique à l'égard de la chose publique qui ne lui laisse qu'un pouvoir symbolique dont il doit se contenter. Face à ce constat, on ne peut que suggérer des voies alternatives.

Certes, on ne peut négliger le caractère utopique du modèle présenté ci-haut. Or, si l'on pense, par exemple, à Platon, Rousseau ou Kant, ils ont tous présenté des sociétés idéales. Pourtant, ces philosophes ont, encore aujourd'hui, une très grande influence sur nos institutions. La citoyenneté, menacée par la mondialisation néolibérale, doit être repensée: des pistes de solution doivent être discutées sur la place publique. Citoyens de tous les pays, ayez le courage de vous servir publiquement de votre entendement!

■ Walras (1834-1910), Keynes (1883-1946) et Samuelson (1915-). Friedrich von Hayek (1889-1992) et Milton Friedman (1912-2006). Frédéric Beigbeder, *99 francs*, Paris, Éditions Grasset, 2000, p.17. Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, Éditions Gallimard, 1964, p.251. Cela nous ramène à une conception hobbesienne du citoyen. Pour Hobbes (1588-1679), l'homme, étant naturellement «méchant», doit être assujéti aux lois qu'on lui impose car elles garantissent la protection de ses droits. Emmanuel Kant, *Pour la paix perpétuelle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985, p.55. Jürgen Habermas, *La Paix perpétuelle, le bicentenaire d'une idée kantienne*, Paris, Éditions du cerf, 1996, p.79. Noam Chomsky, *Propagande, médias et démocratie*, Montréal, Écosociété, 2005, p.163.

Collaboration spéciale



Depuis 1944, l'Association francophone pour le savoir - Acfas s'associe à des partenaires pour souligner la contribution de chercheurs d'exception à tous les domaines de la connaissance, et pour soutenir les chercheurs prometteurs de la relève.

Chercheurs

PRIX ACFAS - ADRIEN-POULIOT
Coopération scientifique avec la France
Parrainé par le Consulat général de France à Québec et le ministère des Relations internationales

PRIX ACFAS - ANDRÉ-LAURENDEAU
Sciences humaines
Parrainé par l'Acfas

PRIX ACFAS - JACQUES-ROUSSEAU
Multidisciplinarité
Parrainé par les Fonds de recherche du Québec

PRIX ACFAS - J. ARMAND-BOMBARDIER
Innovation technologique
Parrainé par la Fondation J. Armand Bombardier

PRIX ACFAS - LÉO-PARISEAU
Sciences biologiques et sciences de la santé
Parrainé par Merck Frost

PRIX ACFAS - MARCEL-VINCENT
Sciences sociales
Parrainé par Bell Canada

PRIX ACFAS - MICHEL-JURDANT
Sciences de l'environnement
Parrainé par Cascades

PRIX ACFAS - URGEL-ARCHAMBAULT
Sciences physiques, mathématiques et génie
Parrainé par l'Acfas

Étudiants

PRIX ACFAS - BERNARD-BELLEAU
Sciences de la santé et pharmacologie
Parrainé par Picchio Pharma

PRIX ACFAS - DESJARDINS
Toutes disciplines : maîtrise et doctorat
Parrainé par la Fondation Desjardins

PRIX ACFAS - RESSOURCES NATURELLES
Ressources naturelles
Parrainé par Ressources naturelles Canada

Date limite de réception des dossiers : 1^{er} mars 2008

L'Acfas se mêle de recherche depuis 1923

- > 76^e Congrès de l'Acfas - Québec, du 5 au 9 mai 2008
- > Découvrir, la revue de la recherche

Prix Acfas

- > Concours de vulgarisation de la recherche
- > Forum international Science et société
- > Cahiers scientifiques
- > Bottin de la recherche
- > Avis et mémoires

www.acfas.ca